

LE RÔLE POLITIQUE DU HEZBOLLAH AU LIBAN

Mémoire de géopolitique
du Chef d'Escadron Olivier COURTET
dans le cadre de l'étude dirigée "Géopolitique et Religions"

Directeur : M. Aymeric Chauprade
Chercheur en Science Politique
Université de Paris V
René Descartes

Avril 2002

LE RÔLE POLITIQUE DU HEZBOLLAH AU LIBAN

Sommaire

Partie I

Le Liban : terre de contrastes

Une histoire très mouvementée

Géographie et économie

Partie II

Une terre multiconfessionnelle et multiethnique

Les principales communautés

Les interactions intercommunautaires

Partie III

L'irrésistible ascension du Hezbollah

Du refus global à l'intégration

Les dividendes de la victoire

INTRODUCTION

Par sa situation au cœur du Proche-Orient et grâce à une géographie favorable, le Liban a, de tous temps, été une terre d'asile pour les peuples persécutés de la région.

Ces minorités se sont constituées en communautés et se sont partagées le territoire, puis le pouvoir dans un système original : Le confessionnalisme qui permet de partager les postes clés de l'état en fonction de l'appartenance confessionnelle. Parmi elles, la communauté chiite, longtemps minoritaire est aujourd'hui la plus représentative tant d'un point de vue démographique que politique.

L'un des principaux mouvements chiïtes, le Hezbollah, a profité de la guerre civile pour émerger et exprimer par la violence, parfois aveugle, sa résistance à «l'envahisseur israélien». Il a toutefois eu, au fil du temps, le pragmatisme et l'intelligence politique de faire évoluer ses structures et son discours pour réussir son intégration politique, intérieure et extérieure, jusqu'à devenir une force incontournable sur la scène libanaise.

Ce mémoire se propose, à travers l'étude du contexte particulier, géographique et historique, du Liban puis celle de l'évolution du phénomène particulier des « communautés » libanaises de montrer comment, parti de rien, le « parti de Dieu » a opéré sa métamorphose politique.

PARTIE I : LE LIBAN : TERRE DE CONTRASTES

Le Liban fait partie intégrante d'une région du monde de tous temps agitée par les conflits. Le Liban moderne est né du partage de la région entre la France et le Royaume Uni. Devenu indépendant à la fin de la Seconde guerre mondiale, il met en place un système politique censé permettre une cohabitation pacifique entre des communautés religieuses multiples. S'il était de bon ton, dans les années soixante, de célébrer "la Terre de miel et de lait " et le "modèle de coexistence intercommunautaire " censés représenter le Liban, la réalité était tout autre. Ce pays, en effet, cumule des contradictions d'ordre économique et social, des antagonismes religieux et des divisions claniques (la plupart du temps, les partis politiques n'étaient que la face politique, stricto sensu, des groupes féodaux traditionnels). La combinaison de ces facteurs devait donner un mélange détonnant qui a conduit à une guerre particulièrement violente d'une quinzaine d'années. De nombreux facteurs extérieurs et intérieurs se sont donc combinés pour mettre le Liban à terre.

1.1 Une histoire très mouvementée

Le territoire libanais a toujours été impliqué dans l'histoire tumultueuse du Moyen-Orient. Ouvert à la fois sur l'Occident et sur l'Orient arabe, il abrite une population d'une grande diversité ethnique et religieuse que la succession des civilisations explique.

La succession des civilisations

Des Phéniciens aux Grecs

Au cours du XV^e siècle avant notre ère, les Phéniciens s'établissent le long de l'actuelle côte syro-libanaise. Ce peuple de marins, de langue sémitique, y fonde des cités-Etats (Tyr, Sidon, Byblos) qui s'enrichissent par le commerce entre l'Orient et la

Méditerranée. Vers 1300 ans av J-C l'alphabet phénicien, composé de vingt-deux signes, supprime le système cunéiforme et se répand dans le monde méditerranéen. Un siècle plus tard, après l'effondrement de la puissance mycénienne, ces cités acquièrent une vocation maritime et colonisent les rivages méditerranéens. La fondation de Carthage en 814 avant J-C, marque l'apogée de l'hégémonie maritime des Phéniciens. Peu après, elles deviennent des « protectorats » égyptiens, puis passent sous la domination babylonienne, puis Perse. L'indépendance relative de la Phénicie prend fin avec la conquête d'Alexandre le Grand en 333 avant J-C.

De la domination grecque aux croisades

Dès cette période, le Liban est intégré dans une vaste zone "syrienne", d'abord sous la domination du royaume hellénistique des Séleucides, avant d'être conquise par les légions de Pompée et intégré à la *provincia Syria*, fondée par les romains en 64 av J-C. En 395, lors du partage de l'empire romain, la Syrie, devenue chrétienne, est rattachée à l'Empire byzantin, puis conquise par les Arabes (bataille du Yamouk, 636). Les querelles théologiques déchirent alors les populations qui se divisent en sectes. C'est sans doute dès cette époque que s'individualisent et commencent à s'opposer les différentes communautés. La montagne libanaise devient un territoire refuge : les maronites, des chrétiens de la région d'Antioche, soumis d'abord aux tracasseries des empereurs byzantins puis aux pressions arabes, s'y réfugient au VIII^e siècle. Elle offre également l'asile aux chiites (IX^e siècle) et aux druzes (XI^e siècle). Les musulmans sunnites se répartissant surtout dans la zone côtière et la Bekaa.

La période des croisades est fortement troublée. Les états latins occupent la côte et la montagne : La première croisade aboutit à la création du comté de Tripoli, au nord (1102), et au royaume de Jérusalem, auquel appartient le sud du pays (1099). Bien qu'elle soit restée superficielle, la colonisation franque a eu pour effet de favoriser les minorités chrétiennes. Aussi, la reconquête par les Mamelouks d'Égypte, qui rétablirent l'islam au XIII^e siècle, ouvre-t-elle une longue période de persécutions envers les maronites. Toutefois, le souvenir de ces croisades explique l'appui constant de la France aux chrétiens du Liban depuis la fin du XIX^e siècle.

La période ottomane et le mandat français

A partir du XVI^e siècle, la domination ottomane ouvre une nouvelle période. A la tête d'un immense empire multinational, la « sublime porte » n'exerce pas de contrôle direct sur le Liban, mais une certaine autonomie lui est accordée après le paiement d'un tribut. Dans une certaine mesure, la société libanaise a alors déjà acquis ses traits les plus marquants. Les très fortes solidarités familiales, proches du clan tribal, se fondent sur des cousinages aux multiples ramifications. Elles se nouent autour d'un chef avec qui les intéressés se découvrent une parenté à l'intérieur d'une même confession religieuse : la communauté devint un cadre d'organisation sociale. La montagne libanaise, région pauvre et semi-aride, aux villages fortifiés, est partagée entre les communautés se rattachant aux trois grands ensembles confessionnels : Druze, maronite et chiite.

Politiquement, cette période est instable. A la fin du XVI^e siècle, le chef druze Fakhr al-Din II conquiert le Mont Liban et contrôle une partie de l'actuelle Syrie et de la Palestine. Au siècle suivant, l'influence druze décline et ouvre la voie à celle des maronites: Une partie de la dynastie Chihab se convertit au christianisme et rejoint la communauté maronite.

Le Liban s'ouvre à l'Europe pour tisser des liens commerciaux, religieux et culturels. Mais, au XIX^e siècle, il devient le terrain des rivalités entre les grandes puissances européennes. En 1840 éclate un soulèvement, encouragé par l'Angleterre, contre les abus de Bachir II Chihab et de son suzerain, Méhémet- Ali, vice roi d'Égypte et maître du pays depuis 1831. Cette révolte aboutit au retour du Liban sous administration directe ottomane. Les Turcs attisent alors la haine ancienne des druzes et des musulmans contre les maronites. Des affrontements violents ont lieu qui aboutissent au massacre de maronites en 1860. La France, qui assurait leur protection, intervient en 1861 et fait reconnaître par les Ottomans l'autonomie du "Mont Liban". Un gouvernorat autonome maronite, placé sous sa protection, est créé en 1864. Désormais placé sous la protection des grandes puissances, le Liban connaît un rapide essor commercial et financier.

Au lendemain de la première guerre mondiale, l'empire ottoman, allié des

allemands, est démembré. Conformément à l'accord Sykes-Picot (1916), la France reçoit en 1920 un mandat sur le Liban et la Syrie. En 1920 est créé le "Grand Liban", dont les frontières sont celles du pays actuel. Cette nouvelle entité territoriale suscite l'opposition des nationalistes arabes, qui souhaitent la création d'une "Grande Syrie" englobant Syrie, Liban, Palestine et Transjordanie. La Syrie, en particulier, devenue indépendante dans le même temps, n'admit jamais d'être privée d'une grande partie de sa façade maritime. Occupé par les Britanniques en juin 1941, le Liban obtient sa totale indépendance en 1943. Un "pacte national" visant à établir un équilibre entre les communautés est signé : les chrétiens étant les plus nombreux, le président de la République serait maronite ; le président du conseil sunnite ; le président du parlement chiite.

Le Liban participe en outre à la fondation de la ligue arabe en 1945, et les vingt-cinq premières années de l'indépendance sont marquées par une prospérité économique qui, toutefois, a accru les inégalités sociales.

De l'indépendance à la guerre civile

L'indépendance de 1946

Dès son indépendance acquise, le Liban se dote d'institutions parlementaires fonctionnant sur le principe du "Pacte national". Mais l'importante croissance démographique des communautés musulmanes fait rapidement éclater ce fragile équilibre communautaire. Celles-ci ne tardent pas en effet à contester la primauté aux chrétiens maronites. En outre, ces clivages religieux coïncident avec un clivage politique puisque les chrétiens se sentent proches du monde occidental tandis que les musulmans sont davantage sensibles au panarabisme révolutionnaire, défendu notamment par l'Égypte nassérienne. La situation se complique enfin d'un clivage social, les chrétiens constituant l'essentiel de la bourgeoisie commerçante du pays.

Les crises politiques

Le gouvernement libanais ayant soutenu la position des occidentaux dans le conflit qui les opposait à Nasser, l'opposition entre les nationalistes arabes (majoritairement

musulmans), appuyés par la République arabe unie (union de l'Égypte et de la Syrie, 1958 - 1961), et les pro-occidentaux (essentiellement chrétiens), appuyés par l'Irak et la Jordanie, provoque des affrontements intercommunautaires dont le Président, Camille Chamoun, ne vient à bout qu'avec l'intervention des États-Unis en 1958.

Dans ce contexte troublé, le Liban doit faire face à la crise palestinienne qui devient patente dès 1948 avec la création de l'État d'Israël et le premier exode palestinien.

Le Liban accueille à lui seul 140.000 réfugiés, mais la situation s'aggrave encore en 1967 lorsque, après la guerre des six jours, les états arabes, débordés par l'immigration palestinienne, prennent leurs distances et cherchent à juguler la résistance palestinienne sur leur territoire. C'est en particulier le cas du royaume de Jordanie qui, en 1970, expulse les activistes de l'OLP opérant depuis son territoire lors du fameux « septembre noir ». Le Liban devient alors la principale base arrière des organisations activistes palestiniennes, notamment le Fatah de Yasser Arafat et le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP de Georges Habbache), qui diffusent des idéologies révolutionnaires et utilisent le Liban comme base arrière pour des coups de main en territoire israélien, entraînant des représailles.

De nouvelles réalités socio-économiques émergent. L'essor de la communauté musulmane a changé la donne. Les chiites en particulier ont vu s'accroître leur nombre et leur conscience identitaire sous l'égide de leur leader charismatique Musa Sadr. Les revendications politiques des populations musulmanes, défavorisées par le système en vigueur, se nourrissent de frustrations sociales dans un climat de prospérité économique sélective. Le système ultra - libéral engendre ses exclus livrés à eux-mêmes par un état socialement démissionnaire. Le processus d'urbanisation s'emballe et dépeuple le monde rural au profit de la capitale qui regroupe, en 1975, la moitié de l'ensemble des habitants du pays. Les populations paupérisées qui s'entassent dans la ceinture de misère autour de Beyrouth conjuguent pauvreté et perte de valeurs.

Aussi, les sujets de division sont-ils nombreux et ces difficultés sont autant d'éléments contribuant à multiplier le nombre de factions qui se constituent dès le début des années 1970.

La guerre civile

Au début de l'année 1975, les événements se précipitent sous l'effet du mécontentement social. Le 13 avril, un accrochage oppose des militants palestiniens et des membres du parti des phalanges (Kataeb), fondé en 1936 par Pierre Gemayel, et majoritaire sur la scène politique libanaise. Ce parti, qui compte 80.000 adhérents, se mobilise pour la défense de la position sociale des maronites et la promotion de la chrétienté au Liban. Le camp adverse se retrouve dans le parti socialiste progressiste, fondée en 1949 par le leader druze Kamal Joublatt. Destiné à l'origine à défendre les intérêts de la communauté druze lésée par le Pacte national, le parti socialiste progressiste étend rapidement son combat aux inégalités de toutes sortes et au pouvoir de l'oligarchie. Son discours aux accents marxistes rassemble largement les différents courants du socialisme arabe.

Débutés dans les faubourgs de Beyrouth, les affrontements s'étendent rapidement à l'ensemble du pays. Sous couvert d'interposition, mais s'efforçant en réalité de maintenir un équilibre des forces qui maintient la faiblesse de tous les acteurs et lui permet de continuer à peser sur les destinées du pays, la Syrie intervient dès l'année suivante. Les violents combats qui se déroulent dans Beyrouth se doublent d'une épuration ethnique dans les quartiers qui conduit à la séparation entre l'Ouest musulman et l'Est chrétien. Assiégés dans la partie orientale, les dirigeants maronites, en la personne du président Frangié, se voient contraints de faire officiellement appel à la Syrie.

Le 15 novembre 1976, l'entrée des Syriens à Beyrouth vient clore la première phase du conflit. L'accord de Riyad du 16 octobre 1976 institutionnalise la présence syrienne au Liban qui reçoit l'aval du nouveau président, Elias Sarkis. Damas prend la tête de la force arabe de dissuasion chargée de faire respecter la trêve.

L'intervention israélienne

En 1977 la détente qui s'amorce entre Israël et l'Égypte pousse l'État hébreu à s'intéresser au premier chef au théâtre libanais : Le rêve de Ben Gourion, consistant à recomposer le Liban suivant un schéma communautaire pour arriver à la création d'un Etat

maronite allié, devient réalisable. Craignant d'être marginalisée, la Syrie se rapproche de l'OLP pour dénoncer les « alliés d'Israël », c'est-à-dire les milices chrétiennes réunies au sein des forces libanaises. Dès lors, l'alliance objective entre les maronites et la Syrie vole en éclats.

En 1978 des combats opposent, à Beyrouth, les forces libanaises et l'armée syrienne. Israël profite de cette occasion pour pénétrer en territoire libanais sous couvert de mener des opérations de nettoyage de la résistance palestinienne. Avant de se retirer, Tsahal procède à la mise en place de l'armée du Liban libre, chargée de continuer le combat contre les forces palestiniennes progressistes à partir d'une zone de sécurité de 10 km de profondeur attenante à la frontière Israélo-Libanaise et autoproclamée État du Liban libre en avril 1979. A partir de cette période, Israël s'efforcera de conserver en permanence une zone de sécurité à sa dévotion au Liban sud.

La double occupation Israélo-Syrienne est dès lors amorcée au Liban. Elle conduira à un affrontement direct entre Tsahal et Damas. Les premiers soutiennent en effet les Kataebs tandis que les seconds cherchent à se prémunir d'une attaque israélienne par la plaine de la Bekaa en s'appuyant sur la force arabe de dissuasion.

De l'opération Paix en Galilée à la guerre de libération

A partir de 1980, Béchir Gemayel, le fils du fondateur des Kataebs, entreprend de prendre le pouvoir au Liban. Ses phalangistes érigent la zone chrétienne en "région libérée" et cherchent à reconquérir le reste du pays en s'appuyant sur l'aide d'Israël. Soucieux d'en finir avec la double menace palestinienne et syrienne, l'État hébreu profite de l'occasion et fait pénétrer au Liban une armée de 100.000 hommes le 6 juin 1982, dans le cadre de l'opération Paix en Galilée. L'avancée de Tsahal est fulgurante et la porte jusqu'à Beyrouth où elle obtient la reddition de l'OLP qui est négociée sous l'égide des États-Unis le 20 juin. Fort de ce succès, Béchir Gemayel est élu président le 23 août 1982. Il est assassiné quelques jours plus tard, ce qui amène l'armée israélienne à envahir Beyrouth où elle laisse commettre les massacres des Palestiniens des camps de Sabra et Chatila par les forces libanaises. Amin Gemayel, frère du président défunt, est élu à son tour à la présidence le 21 septembre et rappelle la force multinationale à Beyrouth.

Le 17 mai 1983, israéliens et libanais parviennent à un accord parrainé par les Américains et prévoyant le départ de toutes les forces étrangères. Mais Damas, qui se prévaut d'une demande formulée par les autorités libanaises, refuse de se placer sur le même pied qu'Israël et n'obtempère pas aux injonctions de retrait. Elle entreprend au contraire de réduire définitivement son rival palestinien. Chassés de la Bekaa et assiégés dans Tripoli, les fedayin de l'OLP sont contraints de se rendre et doivent quitter le Liban sous protection française. En 1983, Damas tente de profiter de l'assimilation de plus en plus étroite qui est faite entre les milices phalangistes chrétiennes et le pouvoir du président Gemayel. Soufflant sur les braises et ravivant les tensions intercommunautaires, l'action de la Syrie conduit en septembre 1983 à la " guerre de la montagne" au cours de laquelle les troupes régulières, épaulées par les forces libanaises, sont repoussées par les milices druzes et palestiniennes soutenues par Damas. La Syrie s'efforce de discréditer la force multinationale qu'elle accuse d'avoir embrassé la cause d'un pouvoir partisan, et favorise la commission de deux attentats perpétrés contre les forces françaises et américaines. Quelques mois plus tard la force multinationale quitte le Liban.

Sous la pression militaire conjointe des milices chiites et de Damas, Amin Gemayel décide de jouer la réconciliation et réunit un gouvernement "d'union nationale" présidé par le sunnite Rachid Karamé, en avril 1984. Son discours fédérateur porte sur la restauration de la souveraineté nationale et stigmatise la présence étrangère au Liban. Amin Gemayel dénonce bientôt l'accord de paix signé avec Israël en mai 1983, ce qui place l'Etat hébreu dans une situation intenable. Devant le harcèlement des milices chiites et le désarroi de son opinion publique, le gouvernement israélien décide de redéployer Tsahal sur la zone de sécurité le long de la frontière.

En 1988 le mandat du président Gemayel arrive à son terme sans qu'il ait été possible de parvenir à un accord sur le choix de son successeur. Devant cette difficulté et pour gérer la crise, le président Gemayel place le général Aoun à la tête d'un gouvernement militaire intérimaire tandis qu'un gouvernement concurrent pro-syrien et à dominante musulmane s'instaure à Beyrouth Ouest autour de la personne du Premier ministre sunnite Selim Hoss.

Après quelques mois de statu quo, le général Aoun passe à l'offensive en février

1989 et décide de réduire les forces libanaises qui reçoivent le soutien de la Syrie. Le général Aoun annonce alors le lancement d'une guerre de libération contre l'occupant syrien. Après six mois de lutte pendant lesquels Beyrouth est bombardée sans répit, le général Aoun accepte un cessez-le-feu le vingt-trois septembre.

Ce résultat, fruit des efforts de la diplomatie arabe, conduit aux accords de Taëf.

Depuis les accords de Taëf

Le 22 octobre 1989, à l'instigation des syriens, cinquante-huit des soixante-deux députés chargés de l'examiner, se prononcent en faveur de l'accord d'entente nationale qui leur est soumis dans la ville saoudienne de Taëf. Ce texte prévoit un transfert des pouvoirs du président au conseil des ministres et au chef du gouvernement sunnite. L'Assemblée nationale passe de 99 à 108 sièges, avec une égale répartition entre chrétiens et musulmans. Le but avoué de ce texte est la suppression à terme du confessionnalisme. Il prévoit en outre le démantèlement des milices et le retrait de l'armée syrienne sur la ligne de crête. Cette dernière clause toutefois est perçue comme un leurre car elle est subordonnée au fonctionnement de l'ensemble des réformes et au retrait des israéliens hors du Liban sud. Un mouvement d'opposition se fait alors jour dont le général Aoun prend la tête.

Au mois de novembre, les députés élisent à la présidence René Moawad et confient le gouvernement à Selim al-Hoss. Dix-sept jours plus tard, Moawad est assassiné et le général Aoun s'autoproclame président. Le député Elias Sahraoui, étroitement lié aux Syriens, remplace immédiatement le président défunt. Il forme un nouveau gouvernement qui s'empresse de démettre le général Aoun de sa fonction de chef des armées. S'en suivent des combats fratricides qui se conclurent par la reddition du général Aoun.

Cependant, l'application des mesures prévues par les accords de Taëf suit son cours. Après la proclamation de la seconde république, le 1^{er} septembre 1990, l'état libanais rétablit progressivement son autorité sur l'ensemble du pays, sauf au Liban sud. Le boycott des élections législatives de 1992 par la communauté chrétienne achève le processus de sa mise à l'écart de la vie publique libanaise. La fin de la guerre marque l'entrée du pays dans l'ère du tout économique comme le symbolise la nomination au poste de Premier ministre de l'homme d'affaires Saoudo-Libanais, Rafik Hariri.

Le retrait de l'armée israélienne du Liban sud

En mars 1998, l'État hébreu accepte enfin les résolutions 425 et 426¹, vingt-deux ans après leur adoption par le conseil de sécurité de l'ONU. En mai 1999, le Premier ministre israélien, Ehoud Barak, s'engage à retirer les soldats de l'armée du Liban Sud (ALS) de la zone de sécurité. Les mouvements de retrait des troupes israéliennes sont effectifs dès le 23 mai 2000 et le retrait total est certifié par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, le 16 juin 2000. La zone dite des fermes de Chebaa, qui n'est pas concernée par la résolution 425, reste toutefois sous contrôle israélien.

Le gouvernement libanais doit désormais reconstruire le sud du pays, laissé à l'abandon pendant plus d'un quart de siècle.

1.2 Géographie et économie

La géographie physique

Avec seulement 10.400 km², soit une superficie deux fois inférieure à celle d'Israël, le Liban, dont le nom désigne d'abord une montagne, présente une grande diversité géographique.

Relief

Le dispositif général du relief, qui se compose de quatre grands ensembles, est assez simple. Une plaine littorale étroite, discontinue et entrecoupée de promontoires rocheux, s'étire sur environ 250 km. Elle ne s'élargit qu'au nord dans la plaine d'Akkar et au sud à partir de Saïda (anciennement Sidon). Dominant le littoral, le Mont Liban est une puissante muraille calcaire culminant à 3.083 m au Qournet es-Saouda. Les sommets, constitués de hauts plateaux élevés sur une zone karstique, sont fortement entrecoupés de gorges s'enfonçant parfois sur plus de 1.000 m, comme celles de la Qadisha ou du Nar Ibrahim. A l'est, la montagne retombe de façon vertigineuse sur la plaine intérieure de la

¹ Voir le texte des résolutions 425 et 426 en annexes 4 et 5

Bekaa, synclinal prolongeant le rift africain. Cette haute région, qui atteint 1.100 m près de Baalbek, contre seulement 900 m dans sa partie méridionale, dessine un couloir dont la largeur n'excède pas 15 km. Une seconde chaîne montagneuse, l'anti-Liban, domine à l'est la Bekaa. Un peu moins élevée que le Mont Liban, cette montagne est plus difficile à franchir en raison de son aspect massif ; ses hautes surfaces tabulaires se relèvent à plus de 2.500 m le long de la frontière Libano-syrienne (2.659 m au Tal at Musa). Au sud, se dresse la pyramide de l'Hermon qui culmine à 2.814 m au-dessus de la Bekaa méridionale et du Golan syrien.

Hydrographie

Le Liban est le premier grand gisement de ressources en eau de la région. Une quinzaine de torrents dévalent le flanc occidental du Mont Liban. L'Oronte, coule dans la plaine de la Bekaa du sud vers le nord, pénètre en Syrie, et se jette en Méditerranée dans le golfe d'Iskenderun, en Turquie, après un parcours total de 570 km.

Le Litani, quant à lui, s'écoule vers le sud et se jette en Méditerranée, au sud de Saïda. Son débit est de 930 hm³/an, soit un peu moins de 20 % des eaux courantes et infiltrées libanaises.

Ce fleuve revêt une importance particulière car il représente environ un tiers de l'approvisionnement en eau du Jourdain. Celui-ci naît en effet du confluent de trois rivières: Le Hasbani, qui prend sa source au Liban, le Baniyas qui prend sa source en Syrie, et le Dan, totalement israélien. Il est rejoint par son principal affluent, le Yarmouk, à 10 km en amont du lac de Tibériade. Or si les sources du Baniyas et du Yarmouk sont clairement identifiées en Syrie, celles du Dan et du Hasbani sont trop peu importantes pour justifier du débit de ces deux rivières à l'embouchure. L'explication se trouve sans doute sous la vallée du Litani où se situeraient les réservoirs naturels des sources du Hasbani et du Dan, eux-mêmes alimentés par l'eau du Litani. Il existe donc un lien entre le débit du Litani et les sources Nord du Jourdain¹. Un prélèvement trop élevé du Litani peut donc conduire à tarir irréversiblement les sources Nord du Jourdain. La région Sud du Liban est donc, de ce fait, un enjeu stratégique pour Israël puisqu'elle permet le contrôle de l'alimentation en eau du Litani, du Hasbani et du Dan et donc du Jourdain. Ceci explique sans doute en partie

¹ Aymeric Chauprade, *L'eau, Israël et la Palestine*, Les Cahiers de Mars, 4^o trimestre 2000

L'intérêt marqué porté par l'État hébreu à cette région et son acharnement à en conserver le contrôle.

Climat et végétation

Si le climat méditerranéen vaut au Liban de connaître deux saisons bien tranchées, l'altitude et la continentalité apportent d'importantes nuances. Les maxima pluviométriques, enregistrés en janvier - février, dépassent 700 mm et peuvent atteindre 1.500 mm. En altitude, où il pleut beaucoup, la neige apparaît à partir de 1.600 m. La couverture neigeuse et la rétention karstique font de cette montagne littorale du Croissant fertile un immense château d'eau. La plaine de la Bekaa est beaucoup plus sèche : les précipitations y sont comprises entre 200 et 400 mm. Alors que le gel est inconnu sur le littoral, il est fréquent autour de la Bekaa (soixante jours par an) où les amplitudes annuelles et journalières sont très fortes. Les cultures cessent au-dessus de 1.200 m. Les célèbres forêts de cèdres de l'Antiquité ont disparu ; elles ont fait place à une garrigue née de l'excès des abattages et des pâtures. Le couvert forestier ne concerne plus que 70.000 ha. Les collines, lorsqu'elles ne sont pas cultivées, sont recouvertes de buissons épineux et de fleurs sauvages.

Economie

Totalement ravagée par la guerre civile, l'économie libanaise se restructure depuis progressivement, grâce à une aide internationale massive et au rapatriement des capitaux investis à l'étranger par les immigrants rentrés au pays. Le secteur industriel, qui emploie un peu plus de 100.000 salariés, ne contribue que pour 18 % au produit intérieur brut (PIB): Le Liban est surtout une société marchande. Le pays est, par ailleurs, fortement dépendant au plan alimentaire.

Agriculture

Le secteur agricole joue un rôle restreint dans l'économie. Les terres cultivables sont peu étendues et les structures agraires, très inégalitaires, sont dominées par de grands propriétaires terriens. Longtemps, archaïsme et sous-production ont caractérisé ce secteur. Une modernisation des campagnes a été opérée au cours des années 1970. Cependant, avec

la mécanisation et l'électrification, le réseau routier sert davantage aux commerçants urbains et à l'exode rural qu'à la mise en valeur des campagnes retirées. Le mince liseré côtier est consacré à l'arboriculture et aux cultures légumières. La montagne, aménagée en terrasses, porte des vergers. La région agricole la plus développée s'étend dans la plaine de la Bekaa : les céréales d'autrefois ont fait place aux cultures irriguées.

Services

Le secteur tertiaire, qui fait vivre plus de la moitié de la population et fournit les deux tiers du revenu national, prédomine. Après la seconde guerre mondiale, le commerce international connaît un essor grâce à une double spécialisation dans l'importation des biens manufacturés et alimentaires et dans leur réexportation au sein du monde arabe.

Au volet commercial se greffent des activités de services, qui contribuent à équilibrer la balance des paiements. Les capitaux arabes trouvent un refuge à peu près sûr au Liban. L'or se trouve au cœur d'un marché financier en pleine expansion, tandis que se développent l'immobilier et le tourisme, activité qui atteint son apogée grâce à l'importance de l'économie pétrolière au début des années 1970. C'est par Beyrouth que transite une partie des pétrodollars et l'argent des émigrés. La conjonction de la prospérité pétrolière du Golfe et du repli des économies égyptienne, syrienne et irakienne a permis au Liban de devenir le relais exclusif entre l'Occident et la péninsule Arabique. Le "miracle libanais" se traduit par l'élévation du niveau de vie et les constructions de prestige, comme les nouveaux centres d'affaires. Mais la guerre civile a fini par donner un coup d'arrêt à cette expansion, dont l'effondrement spectaculaire de la livre libanaise est l'une des premières conséquences : En 1975, pour échanger 1 franc français, il fallait l'équivalent d'environ une demi livre libanaise ; en 1992 il en fallait 420 !

Transports

Le système des transports a joué un rôle essentiel dans le commerce international et régional au cours de la période de prospérité. Le principal port, Beyrouth, est en partie une "zone libre" pour le commerce de transit. Tripoli et Saïda possèdent également des infrastructures importantes dans ce domaine. A l'époque de la guerre civile, de nombreux petits ports s'adonnaient à la contrebande, au trafic d'armes et au marché noir. Le trafic

aérien est assuré par l'aéroport de Beyrouth, qu'une voie ferrée relie à Tripoli et à Damas.

Peuplement et espace

La répartition spatiale

L'image d'un Liban assurant la coexistence pacifique de ses multiples communautés a mal survécu aux épreuves de la guerre civile. L'insécurité a entraîné de nouveaux mouvements migratoires à l'intérieur du pays. Les migrations forcées ont provoqué, dans certaines régions, des regroupements communautaires plus homogènes sur le plan confessionnel. La subtile mosaïque d'avant 1975 - où parfois des villages pouvaient réunir chrétiens et musulmans - a fait place à une situation beaucoup plus simple : Le territoire correspond à l'appartenance communautaire (les Libanais appellent "cantonisation " cette forme de balkanisation). Les maronites sont rassemblés dans Beyrouth - Est et au Nord de la route qui mène à Damas ; les druzes sont majoritaires dans le sud du Mont Liban et dans l'anti-Liban. Les Libanais sunnites l'emportent dans le Nord du pays et dans les grandes villes littorales, qui regroupent aussi les Grecs orthodoxes. La population chiïte, nombreuse dans la banlieue de Beyrouth et au sud du Mont Liban, se concentre également dans le Nord de la plaine de la Bekaa.

Les villes

Beyrouth s'identifie pleinement au destin de la nation libanaise. Véritable métropole, elle a cruellement souffert des affrontements de la guerre civile. Au pied du Mont Liban, le site est magnifique : une presqu'île rocheuse que surplombent deux collines, bordée au sud par une plaine ; au nord, la baie Saint Georges offre un mouillage correct pour le port. En 1969, la ville ne comptait que 450.000 habitants ; en 1975, les Beyrouthins étaient plus de 1, 2 millions. L'agglomération abritait à cette époque la moitié de la population d'un Liban urbanisé à 70 % (83, 7 % aujourd'hui). Tripoli, la deuxième ville du pays, compte 500.000 citadins, Zahlé 200.000, Saïda 100.000 et Tyr 14.000.

Plusieurs vagues d'immigration sont venues, au fil du temps, s'agréger au vieux

substrat citadin des communautés sunnite et grecque, catholique ou orthodoxe. Les Arméniens fuyant les persécutions turques se sont établis dès 1920. Un flux kurde (environ 60.000 personnes) s'est infiltré de façon lente mais continue. A compter de 1949, une importante immigration arabe, palestinienne et syrienne a contribué à l'essor urbain. Au cours des années 1970, la capitale est devenue une agglomération refuge où 45 % des citadins ne sont pas d'origine libanaise. Il faut en outre compter avec un impressionnant mouvement d'exode rural (les communautés maronite et chiite n'ont cessé de se renforcer).

L'étalement de l'agglomération de Beyrouth à la suite de la guerre civile (1975-1990) ne s'est pas accompagné d'une véritable augmentation de la population. En fonction des combats entre milices et des invasions étrangères, on a assisté à des va-et-vient de population, tandis que certains Beyrouthins émigraient définitivement. Le conflit s'est traduit par d'importantes modifications dans la répartition des citadins : une certaine "homogénéisation" confessionnelle des quartiers et des banlieues a vu le jour. Les musulmans ont quitté les zones situées à l'est de la rue de Damas, les chrétiens ont, de même, abandonné les zones résidentielles de Beyrouth Ouest, la banlieue sud a été investie par les chiites. La guerre, par ses destructions (plus de 10 % du bâti), a provoqué l'éclatement de la ville. Un processus de réunification de la capitale libanaise a été amorcé depuis la fin de l'année 1990 (création du district du "Grand Beyrouth").

La guerre civile a fortement réduit l'influence de la capitale sur l'espace libanais. Un nouveau réseau urbain s'est mis en place. Toutes les villes moyennes (Tripoli, Saïda, Zahlé, Baalbek, Tyr) se sont dégagées de son emprise. La promotion de ces "capitales régionales" a été fortement encouragée par l'administration. Des antennes de l'université libanaise ont été créées à Tripoli, Saïda et Zahlé.

Le Liban "hors du Liban"

L'émigration a toujours joué un très grand rôle. Les émigrés, deux fois plus nombreux que les Libanais vivant au pays, constituent une véritable diaspora, qui conserve des liens avec le pays d'origine. Au début du XIX^e siècle apparaît un premier courant migratoire orienté vers les villes égyptiennes. Ce flux, continu, se poursuit dans la première

moitié du XX^e siècle. La deuxième vague, plus importante et essentiellement chrétienne, est tournée vers le Nouveau Monde : un premier émigré libanais débarque à Boston en 1854, un autre au Brésil en 1880. Selon diverses estimations, de 400.000 à 800.000 Libanais auraient définitivement quitté le pays pour le continent américain entre 1850 et 1950. Avec leur descendance, ils sont aujourd'hui plusieurs millions ; certains conservent des relations étroites avec leur village d'origine. A la fin du XIX^e siècle s'est développée une troisième vague d'émigration, surtout chiite et dirigée vers l'Afrique noire française. Après la décolonisation, la plupart des Libanais d'Afrique sont rentrés dans leur pays d'origine, favorisant l'émergence d'une classe moyenne au sein de la communauté chiite ; cependant, il subsiste encore aujourd'hui d'importantes colonies libanaises au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

A partir de 1950, les migrations diffèrent sensiblement des vagues traditionnelles. Elles sont définitives vers le Canada et l'Australie et demeurent temporaires en direction des pays pétroliers arabes de la région du Golfe (Arabie Saoudite, Émirats arabes unis). Ces mouvements connaissent une ampleur considérable à partir de 1975 et concernent toutes les communautés, toutes les classes sociales et toutes les régions. Depuis le déclenchement de la crise libanaise, en 1975, "l'exode des cerveaux" a touché près du tiers de la population active.

PARTIE II : UNE TERRE MULTI-CONFESSIONNELLE ET MULTI-ETHNIQUE

L'une des clés essentielles de l'identité libanaise reste la composition de sa population formée d'une mosaïque de communautés. Clémence du climat, fertilité des sols, et précoce vocation commerciale ont très tôt favorisé la concentration des populations. Le cloisonnement du relief a, quant à lui, privilégié une organisation communautaire au détriment du brassage ; aussi, très logiquement, la montagne libanaise est devenue le lieu de refuge des minorités. Cette double configuration, humaine et politique, a rapidement planté le décor des affrontements futurs.

La population libanaise est formée de dix-huit communautés identifiées par leur doctrine religieuse et leur histoire spécifique, mais non pas par leurs différences ethniques (les Kurdes du Liban sont comptés au nombre des musulmans, les Arméniens, réfugiés d'Asie mineure au début du XX^e siècle, au nombre des chrétiens).

Chez les chrétiens, la multiplication des groupes est étonnante, aussi archaïque sur le plan doctrinal qu'importante dans le domaine politique. Treize communautés chrétiennes coexistent au Liban (maronites, grecs - catholiques, arméniens catholiques, syriaques catholiques, latins, Chaldéens et coptes pour les chrétiens catholiques ; Grecs orthodoxes, arméniens orthodoxes, syriaques monophysites, Assyriens, protestants, et coptes orthodoxes pour les chrétiens non catholiques). Parmi celles-ci, les maronites et les Grecs orthodoxes sont les plus représentatifs de l'ensemble¹.

Les communautés musulmanes issues de l'islam comprennent les sunnites, les chiites, et les sectes druzes et alaouites.

Il existe enfin une petite communauté juive qui ne cesse de se réduire pour ne plus compter aujourd'hui qu'un millier d'individus².

La complexité de la situation libanaise ne saurait être appréhendée correctement sans une idée claire des particularités des principales communautés et des relations qu'elles ont tissées entre elles au cours des siècles.

2.1 Les principales communautés

¹ voir le détail de l'évolution démographique en annexe 2

² Jean-Marc Balencie, Arnaud de la Grange, *Mondes rebelles*, Michalon, 2001

Parmi les dix-huit communautés représentées au Liban, seules cinq, les plus importantes, ont un poids suffisant pour influencer sur les évolutions de la politique libanaise.

Les communautés chrétiennes

Les maronites

L'église syro-maronite voit le jour dans le diocèse d'Orient de l'Empire Romano-Byzantin. Elle constitue une branche de l'ancienne église syriaque d'Antioche. En 702, suite à la mort de Georges II¹, le siège d'Antioche devient vacant jusqu'en 742. Entre-temps, des moines et des clercs chalcédoniens appelés maronites élisent, pour le siège d'Antioche, un ancien moine du monastère, Jean Maron, évêque de Batroun (Liban). Irrité, l'empereur Justinien II envoie une armée pour punir les maronites et se saisir du nouveau Patriarche. Celui-ci se retire au Liban où il organise son église qui devient, dès lors, indépendante et est appelée l'église maronite. Deux thèses se présentent au sujet de la relation de l'église maronite avec Rome. La première thèse suppose que l'église maronite s'est unie à Rome à partir du moyen âge avec les croisades (1099 - 1991). La seconde défend la perpétuelle union de l'église maronite avec l'église romaine surtout à partir du concile de Chalcédoine (451), pendant lequel le monastère de saint Maroun joua un rôle très important contre le monophysisme. Ce monastère allait constituer le berceau de l'église maronite et acquérir une très grande importance religieuse et sociale jusqu'au X^e siècle.

Groupés, à l'origine, aux environs d'Apamée dans la Syrie seconde, les maronites se répandent ensuite dans la vallée de l'Oronte et dans toute la Syrie. Mais le conflit entre les diophysites et les monophysites et l'arrivée des arabes (VII^e siècle) changent la situation. Les maronites ont à subir désormais les violences de leurs ennemis religieux. Ils prennent le parti d'abandonner les riches plaines de la Syrie pour se réfugier au Liban. A ce moment commence véritablement leur histoire. L'expansion des Maronites atteint le monde entier. Toutefois, c'est au Liban que la grande majorité se fixe; c'est là que s'établit le centre de la

¹ 3^e patriarche du patriarcat maronite 685-702

vie nationale et ecclésiastique. Par la suite, ils s'installeront au XVI^e siècle dans le Kesrouan (à majorité chiite) et au XVII^e et XVIII^e siècles dans le Chouf (à majorité druze).

L'émergence du Liban moderne leur doit beaucoup, et ils s'y assurent, avec l'aide de la France et grâce au système confessionnel, une position prépondérante à partir de 1920¹. La bourgeoisie et les grandes familles maronites développent un sentiment communautaire puissant et étayé par des justifications idéologiques (origine phénicienne, non appartenance au monde arabe...), stimulé par une forte concentration géographique - en particulier au Mont Liban - et par un système d'enseignement privé. L'Eglise, la hiérarchie religieuse et les ordres monastiques jouent un grand rôle à la fois économique et politique ; Comme un certain nombre de grandes familles dont le pouvoir repose sur la possession dans le domaine foncier, la richesse, les relations de clientélisme et l'héritage historique qu'elles prétendent assumer. Mais le véritable trait distinctif des Maronites réside dans la création précoce d'un parti à la fois communautaire et de type nouveau qui dépasse les divisions classiques : le parti des phalanges.

Les Grecs orthodoxes et catholiques

Au cours de la période ottomane, et spécialement à partir du XVIII^e siècle, le Liban accueille de nombreuses minorités fuyant les persécutions sporadiques systématiques. Etalée sur près d'un siècle, l'arrivée de ces minorités, grecs et syriaques catholiques, grecs orthodoxes, Arméniens....., leur permet de trouver non seulement un gîte pour leurs communautés naissantes, mais des couvents pour leurs moines et un siège pour chacun de leur patriarcat récemment créé. Parmi ces communautés, les Grecs, catholiques uniates ou orthodoxes, sont les plus nombreux puisqu'ils comptent respectivement 250.000 et 300.000 membres. Ils se sont installés principalement dans le Nord du pays et dans les villes et forment une communauté surtout composée de citadins aisés.

Les autres communautés chrétiennes

Les autres communautés chrétiennes sont ultra minoritaires au Liban puisque le

¹ Alain Gresh et Dominique Vidal, « *Les 100 portes du proche-orient* », Editions de l'atelier, 1996

nombre de leurs membres s'échelonne entre 40.000 environ pour les protestants et moins de 6000 pour les Chaldéens. Par nature plus proches des chrétiens maronites, ils ne représentent cependant pas à eux seuls une force politique suffisante pour influencer sur les destinées du pays.

Les communautés musulmanes

Les sunnites

Les sunnites constituent le courant majoritaire de l'Islam, dit parfois islam orthodoxe. Ceux du Liban se rattachent au rite hanéfite, l'une des quatre grandes écoles juridiques qui se partagent le monde sunnite. Ils sont environ 500.000. De toutes les communautés musulmanes qui composent le Liban actuel, seuls les sunnites peuvent se réclamer des premiers conquérants musulmans, ce qui explique leur présence dans les villes de la côte et dans les plaines du Akkar et de la Bekaa, car la conquête arabe s'arrêta, comme partout ailleurs, au pied de la montagne. Les sunnites actuels de Saïda, de Beyrouth et de Tripoli ne sont cependant pas exclusivement les descendants des conquérants arabes mais, une fois les foyers sunnites établis à tel ou tel endroit, il devenait facile aux différentes vagues déferlant sur la côte à travers les siècles, et surtout après le départ des croisés, de s'installer sur ces mêmes foyers. Solidement implantés dans les plaines et sur la côte, les sunnites ont contraint les vagues successives de minorités à s'installer dans les montagnes.

A l'époque des croisades (XI^e - XIII^e siècles) toutes les minorités chrétiennes réfugiées dans la montagne, profitent de la présence européenne pour consolider leurs positions, et celle de leur refuge du Liban, face au monde oriental. Après la retraite des croisés, la réaction sunnite est terrible. Les Mamelouks déferlent sur le Kesrouan en 1305 et ravagent tout, brûlant, massacrant, anéantissant hommes et biens. Les survivants s'exilent ou trouvent refuge dans la haute montagne. Certains chiites, pour échapper à l'extermination systématique, font semblant de se convertir au sunnisme. Mais les Mamelouks les prennent au mot et, ne faisant aucunement confiance à leurs cheikhs, leur envoient des prédicateurs d'Égypte et du Maghreb. La domination Mamelouk ayant duré plusieurs siècles, ces nouveaux sunnites n'auront jamais la possibilité de revenir à leur

première confession comme devait l'être leur intention première. Ils constituent aujourd'hui le groupe des sunnites du Chouf, seul exemple de l'implantation de l'islam orthodoxe dans la montagne libanaise, et qui n'ont aucun souvenir de leur origine chiite.

La montée en puissance de la communauté chiite, la méfiance atavique du pouvoir alaouite syrien à son encontre et un relatif recul démographique pénalisent aujourd'hui l'essor de la communauté libanaise sunnite. Le désarroi qui en résulte a favorisé ces dernières années l'émergence de mouvements radicaux sunnites financés par l'Iran et dont le discours conservateur, moralisateur et anti-juif séduit et rassure la petite bourgeoisie sunnite de Tripoli, Saïda et Beyrouth. Les plus actifs de ces groupes sont les Jama'at Islamiyya libanaises et le mouvement des Habachis.

La communauté musulmane sunnite est dirigée par le mufti de la république qui contrôle l'application de la loi religieuse et gère les biens communautaires. L'ensemble des services placés sous son autorité constitue le Dar al-Fatwa. Depuis l'assassinat de l'ancien titulaire, le cheikh Kabbani occupe par intérim cette haute fonction. Fort du soutien du Premier ministre, et bien vu de Damas, l'actuel grand mufti voit toutefois son pouvoir mis en balance par la contestation émanant des mouvements islamistes sunnites.

Les Druzes

La secte druze, dont l'origine remonte au Califat Fatimide, est issue, au XI^e siècle, de la scission de l'une des branches du chiisme, L'Ismaélisme, sur l'initiative du sixième calife Al Hakim. Celui-ci, qui régna de 996 à 1021, cherche à se faire reconnaître comme une divinité. Après sa disparition, ses partisans sont persécutés mais son ancien vizir, Al Daruzi, réfugié en Syrie, convainc plusieurs tribus de la nature divine de son ancien maître. C'est à lui que la nouvelle secte doit son nom. Quelques années plus tard, en 1043, la nouvelle prédication est déclarée achevée. Le prosélytisme et les conversions sont interdits. La doctrine élaborée est ésotérique, conservée par une petite caste d'initiés largement influencée par la philosophie grecque et hindoue : les fidèles croient en la réincarnation. C'est une religion fermée : *"on ne devient pas mais on naît druze"*¹, largement considérée

¹ François Thual, *Géopolitique du chiisme, arléa*, 2002

par les autres musulmans comme hérétique.

Peu après, la fin du Califat Fatimide amena les sectateurs d'Al Hakim à se réfugier dans la montagne du Liban. Au XII^e siècle, se créa le premier émirat druze au Mont Liban. A la fin du XVI^e siècle, Fakeddine II unifia sous sa férule les territoires de l'actuel Liban. A partir de cette date, maronites et druzes affirmeront leur pouvoir sur la montagne libanaise. Bien qu'elle ne représente qu'environ 7 % de la population libanaise, la communauté druze a longtemps compensé sa faiblesse numérique par une assez grande unité, une forte concentration territoriale au Mont Liban, et une grande valeur combative.

Les chiites

Le chiisme est la principale branche dissidente de l'Islam : les divergences avec le sunnisme majoritaire sont moins importantes que les éléments communs et d'abord la croyance dans un Dieu unique et dans le message de Mahomet. Le chiisme s'est constitué autour d'une question capitale, celle de la succession du Prophète Mahomet. Les premiers califes, après la mort de Mahomet, sont désignés parmi les proches de celui-ci. Ali, cousin et gendre du prophète, 4^e calife, règne de 656 à 661. Déposé par une révolte, il est assassiné. Ceux qui allaient devenir les pères fondateurs du chiisme et leurs tenants penchent alors plutôt pour une sorte de "légitimisme dynastique" et défendent les droits des descendants de Ali. A l'inverse, le reste de la communauté musulmane pense que les successeurs du Prophète doivent être désignés.

Le chiisme a grandement évolué au cours de l'histoire : il s'est divisé en plusieurs tendances qui se définissent à partir des Imams - les successeurs de Ali - auxquels elles se réfèrent. La place des Imams est centrale pour le chiisme, puisque ceux-ci continuent le cycle des prophètes qui, pour les sunnites, s'est achevé avec Mahomet. Parmi ces Imams, Hussein, fils de Ali et le troisième des imams, occupe une place importante. Poursuivi par Yazid, le calife Omeyyade, il fut cerné à Kerbala, en octobre 680. Il résista longtemps, malgré la soif, avec ses soixante-douze compagnons, mais fut finalement tué. Le martyre de Hussein et sa résistance au "mauvais" calife joue un rôle crucial dans la mythologie chiite. Tous les ans, durant le mois de *mouharram*, des cérémonies spectaculaires expiatoires retracent le geste de Hussein.

Les divisions dans le chiisme tiennent non seulement à la définition de la lignée des Imams, mais aussi à leur rôle. Pour le plus grand nombre - en particulier les Iraniens, les chiites irakiens et Libanais -, appelés imamites ou duodécimain, douze Imams se sont succédés tenant leurs pouvoirs de Dieu, ce qui les rend infaillibles. Le dernier, Mohammed, a disparu en 874. Après avoir communiqué à travers des messagers avec le monde extérieur, il s'est "retiré", mais reste vivant : c'est la grande Occultation. "*La communauté n'a plus de chef visible absolu, jusqu'à la fin des temps le Mahdi attendu reviendra instaurer un vrai lieu de justice et de vérité*".¹

Le zaydisme représente une autre branche, plus modérée, du chiisme. Il ne reconnaît que cinq imams, dont la désignation tient surtout à leurs qualités personnelles ; ils ne s'enferment donc pas dans le légitimisme rigide des Imamites et rejettent le dogme de l'Imam caché.

Quant aux Ismaéliens, ils firent scission sur le problème de la succession du sixième Imam. Ils furent à l'origine des états Karmates, de la dynastie Fatimide au X^e siècle en Égypte, de la fameuse secte des assassins, fondée dans la forteresse d'Alamut à la fin du XI^e siècle, et de la doctrine druze.

Dès la scission consommée et dans la première partie de leur existence, les chiites cristallisent tous les mécontentements de l'Empire arabe. Ils forment une mouvance qui s'est disséminée un peu partout dans l'empire porter une certaine forme d'extrémisme politique.

Pour la première fois au XI^e siècle les chiites accèdent au pouvoir. Pendant près d'un siècle, plusieurs dynasties chiites, dans différentes régions du monde arabe, acculent les sunnites à une posture défensive (Fatimides en Égypte, Bouyides dans le Bas Irak, qarmates à Bahreïn...). Ces dynasties chiites qui contrôlent le monde arabe tout en favorisant la forme de leur islam, ne lanceront pourtant pas des conversions systématiques ou forcées. La réaction sunnite, qui mettra du temps à venir, finira par éliminer ces dynasties. Commence alors pour les chiites la troisième période de leur histoire, celle de la

¹ Yann Richard, *L'islam chiite*, Fayard, 1991

répression et de l'exclusion. Pour fuir les réactions sunnites, les chiites se mettent à l'abri dans les zones montagneuses. Progressivement, la plupart des sectes chiites se séparent et se replient sur elles-mêmes dans des zones difficilement accessibles, loin du pouvoir, où ils peuvent vivre leur foi hérétique sans craindre les persécutions.

La seule transformation importante du paysage chiite qui suivra cette période, sera l'adoption du chiisme duodécimain comme religion nationale par la dynastie séfévide Perse au XVI^e siècle. Depuis mille ans, le chiisme est refoulé par le sunnisme partout dans le monde arabe. La seule exception à cette réalité géopolitique est la conquête de l'Iran par le chiisme à l'époque moderne.

Le chiisme reste un réservoir d'idéaux individuels et collectifs capables de détonations violentes. Cependant, au XX^e siècle, les progrès sociaux et économiques ont amené un désenclavement des populations chiites, en général déshéritées, et favorisé la formation de nouvelles élites en leur sein.

2.2 les interactions intercommunautaires

A côté de la majorité sunnite, première occupante des lieux, des minorités immigrantes se sont succédées au Liban pour y trouver refuge. Leurs rapports au cours des siècles, complexes et faits d'alliances, d'affrontements et de luttes d'influence ont façonné le Liban communautaire contemporain.

Le temps de l'équilibre

Les immigrations successives

La première grande communauté réfugiée en masse au Liban est celle des maronites, arrivée en deux grands exodes. Le premier est consécutif au massacre de 350 martyrs dans la vallée de Oronte entre Apamée et Antioche, en 517. Le second après la conquête musulmane de la Syrie, vers le milieu du VII^e siècle. Au VIII^e siècle, coupés de

leur patriarcat d'Antioche du fait de l'occupation de cette métropole par les Arabes, les maronites du Liban, en nombre suffisant, créent un patriarcat propre et élisent, parmi leurs moines, le premier patriarche maronite de tout l'Orient. Au Liban, les maronites rencontrent d'autres réfugiés : des païens ayant fui les plaines byzantines après la proclamation du christianisme comme religion unique et des chrétiens chalcédoniens ayant fui, comme les maronites, l'hégémonie des monophysites dans les plaines de la Syrie.

Dès le X^e siècle, le géographe Al - Muqaassi évoque Tyr et Baalbek en affirmant que leurs habitants sont d'origine persane. Le premier contingent chiite fut envoyé vers la côte par les Omeyyades, d'abord pour les éloigner des centres sunnites, ensuite pour les charger de repousser les Byzantins dans le cas où ceux-ci aborderaient la côte. Beaucoup de chiites sont arrivés par la suite comme réfugiés. Ils se sont installés de préférence dans les montagnes du sud (Jabal Amel) et surtout dans le Kesrouan

C'est au début du XI^e siècle qu'a lieu l'exode de la petite communauté druze. Chassée d'Égypte et réfugiée d'abord à Wadi al-Taym où elle fait tâche d'huile dans les milieux ismaïliens, elle occupe par la suite la montagne du Chouf dont elle fera, au XVI^e siècle, le centre de l'émirat libanais.

Les équilibres

Tout d'abord minoritaires au Liban face aux sunnites, les maronites, druzes et chiites ont formé des communautés de réfugiés. Après avoir brièvement redressé la tête pendant la période des croisades, ces communautés ont été brutalement soumises au joug sunnite des Mamelouks et persécutées après la retraite des croisés. Elles ont alors trouvé refuge dans la montagne.

Du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e, la configuration sociale et confessionnelle du pays était la suivante : les villes et les plaines du littoral étaient peuplées de sunnites et d'orthodoxes et l'arrière-pays montagneux de druzes, de maronites et de chiites, chacun de ces groupes étant dominé par une aristocratie féodale.

C'est au XVI^e siècle, avec l'avènement de la dynastie druze Maan - et surtout le

règne de Fakhreddine II (1590 - 1633) -, que le territoire de l'actuel Liban est unifié pour la première fois. A cette période, se mettent en place les "millets" : Des "cités" latérales (chrétiens, juifs...) qui sont reconnues aux côtés de l'Islam. Leurs chefs religieux jouissent de nombreuses prérogatives et gèrent la vie de leurs ouailles.

A cette époque, les sunnites dominent donc les plaines du littoral et les seigneurs druzes tiennent en vassalité les maronites et les chiïtes que traditionnellement ils ont toujours méprisés, non seulement en raison de leur rôle social mineur de prolétariat ignoré, mais aussi pour leur doctrine.

C'est sous le règne de Béchir II, de 1788 à 1840, que commencent à s'affirmer vraiment les conditions qui feront du Liban une entité particulière dans le monde arabe : une société chrétienne dans la montagne qui se consolide, prend de l'importance et maintient de forts liens avec l'Europe ; et une société druze montagnarde suffisamment confiante dans ses structures tribales pour accepter dans ses villages des chrétiens en nombre de plus en plus grand. Cette double domination - druze et maronite - sur la montagne libanaise se traduit, en 1843, par le système du double *caïmacamat*. Deux provinces sont délimitées au Mont Liban : l'une au Nord, maronite, l'autre au Sud, druze. Elles demeurent toutefois sous l'autorité de l'Empire ottoman qui exerce sa suzeraineté sur le Liban depuis le XVI^e siècle.

L'intervention occidentale et le confessionnalisme

Au début du XIX^e siècle, la géopolitique de la région libanaise s'inscrit dans une stratégie d'affrontement pour le contrôle de la Méditerranée orientale. L'Égypte s'appuie sur la France contre l'empire ottoman épaulé par l'Angleterre. Dans ce contexte, druzes et maronites ont choisi leur camp¹ : Les maronites se tournent vers la France, protectrice des chrétiens d'Orient, tandis que l'Angleterre soutient les émirs druzes.

¹ Georges Corm, *Géopolitique du conflit libanais*, La Découverte, 1986

Les événements de 1860

1860 marque une étape importante pour le Liban. Au départ, une révolte paysanne éclate, dirigée par un maréchal - ferrant du nom de Tanios Chahine. La jacquerie dégénère rapidement en guerre de religion et donne lieu à des massacres interconfessionnels qui font plus de 30.000 victimes, émeuvent l'opinion européenne et provoquent l'intervention directe des grandes puissances dont la France.

Le débarquement des troupes de Napoléon III stabilise la région en faisant cesser les massacres, mais consacre l'amoindrissement de la puissance druze et l'émigration des maronites vers les plaines du littoral et vers Beyrouth.

Le règlement politique de la crise : le confessionnalisme

Après les événements de 1860 et l'intervention française, la question du Liban devient une question européenne. Un "règlement organique" est imposé au Mont Liban (petit Liban, 4.500 km carrés, moins de la moitié du pays actuel) qui relève désormais directement de la « sublime porte ». Un conseil administratif est formé, comprenant des représentants des six principaux groupes religieux : maronites, druzes, sunnites, chiïtes, grecs orthodoxes et grecs catholiques. Le petit Liban, à large majorité maronite, est divisé en sept *mudiriya* : quatre maronites, une druze, une grecque orthodoxe et une grecque catholique. Le communautarisme ainsi constitué est renforcé par la mission que s'assigne chaque puissance européenne : Paris défend les maronites, Londres les druzes, Saint-Pétersbourg les orthodoxes...¹

En 1920, la France établit son mandat sur la région et sépare le Grand Liban dans ses frontières actuelles de ce qui deviendra la Syrie. Trois facteurs contribuent à enraciner le confessionnalisme. Dans les nouvelles frontières, les chrétiens sont à peine majoritaires mais décidés à conserver leur hégémonie : la peur d'être submergés par l'Islam ravive leur cohésion. Au début de 1926, le statut de communauté politique est accordé aux chiïtes qui,

¹ Alain Gresh et Dominique Vidal, « *Les 100 portes du proche-orient* », Editions de l'atelier, 1996

jusque-là, dépendaient de la sphère légale sunnite. Enfin, l'article 95 de la Constitution de 1926 stipule : "*A titre transitoire et dans une intention de justice et de concorde, les communautés seront équitablement représentées dans les emplois publics et dans la composition des ministères...*". Ce provisoire dure toujours.

Le Pacte national, signé en 1943 et décrit traditionnellement comme la charte constitutive du Liban, reconnaît l'indépendance de la Nation libanaise à l'égard de tous les états d'Occident et d'Orient. Il repose sur un échange en bonne et due forme : les sunnites concèdent l'indépendance du Liban en contrepartie de la reconnaissance par les maronites de l'arabité du Pays du Cèdre.

Plus particulièrement, et afin de¹ "*formaliser l'équilibre confessionnel de l'entité libanaise, le Pacte a débouché sur une répartition des plus hautes fonctions de l'État :*

- *Aux maronites, la présidence de la République, clef de voûte de la Constitution promulguée en 1926 et le commandement de l'armée ;*
- *Aux sunnites, la présidence du conseil des ministres ;*
- *Aux chiïtes, la présidence du Parlement ;*
- *Aux grecs orthodoxes, la vice-présidence du Parlement"*

Le caractère présidentiel du régime a accentué la large hégémonie des maronites, et le rôle politique des chiïtes s'est vu renforcé bien qu'il ne corresponde toujours pas à leur poids démographique relatif par rapport aux sunnites.

La rupture

Ce fragile équilibre sera maintes fois ébranlé. Les contradictions d'ordre économique et social, les antagonismes religieux et les divisions claniques ont conduit le pays tout droit à la guerre civile.

Vers la guerre civile

La première secousse sérieuse survient, en 1958, d'une double crise régionale et

¹ Rapport 111 du Sénat, *Quel avenir pour le Liban ?*, 1996

nationale. Le président libanais maronite, Camille Chamoun, prend fait et cause contre Nasser, dans le conflit qui oppose ce dernier à l'occident. Il appuie en particulier la création du pacte de Bagdad en 1955.

Les musulmans du Liban, déçus par l'absence de réformes que Chamoun s'était pourtant engagé à mettre en œuvre, ne peuvent accepter que le président, contrairement à la constitution, sollicite un deuxième mandat. Les troubles qui éclatent à cette occasion sont encouragés en sous-main par la République arabe unie (R A U) constituée de l'Égypte et la Syrie le 1^{er} février 1958.

Les affrontements se multiplient à partir de mai 1958. Le 14 juillet, la monarchie pro - occidentale d'Irak s'effondre et Camille Chamoun fait appel aux États-Unis pour sauver son régime. Le lendemain, les marines débarquent à Beyrouth. Des combats sporadiques se poursuivent quelques semaines avant que ne soit trouvé un accord : le général Fouad Chehab, chef de l'armée, succède à Camille Chamoun et le pacte national de 1943 est reconduit. Le nouveau président et son successeur tenteront en vain de renforcer l'autorité de l'État et de réduire les inégalités excessives, communautaires ou sociales.

Durant les vingt années qui précèdent l'explosion de 1975, le Liban se métamorphose. Son économie est dynamisée par le pétrole. Le pays, où règne le libéralisme le plus débridé, collecte des capitaux venant des états du golfe fuyant le carcan socialiste de l'Égypte de la Syrie et de l'Irak. Au début des années soixante-dix, le secteur des services représente plus de 70 % du produit intérieur brut. Dans ce contexte, le secteur bancaire occupe une place centrale et hégémonique. Cet essor entraîne une prospérité bien mal partagée. L'absence de l'État - évidente dans le domaine économique - empêche toute esquisse de politique sociale. Les disparités et les inégalités s'approfondissent, se confondant souvent avec les divisions confessionnelles.

A ces tensions internes s'ajoutent le choc de la guerre de 1967 et l'affirmation palestinienne au Liban. Les commandos galvanisent l'énergie des plusieurs centaines de milliers de réfugiés au Liban. En octobre 1969 éclate la première crise sérieuse entre l'État et la résistance. Appuyés par un mouvement populaire libanais qui mêle revendications sociales et nationales, les *fedayin* arrachent, en novembre, les "accords du Caire" qui

légalisent leur présence dans les camps au sud. Après l'élimination de l'OLP de Jordanie en 1970, le Liban forme la dernière base palestinienne.

Lorsqu'en 1974 Yasser Arafat abandonne l'action terroriste pour la diplomatie, ce revirement est interprété par Israël comme un danger supplémentaire car la nouvelle respectabilité de l'OLP risque fort de lui attirer la sympathie de la communauté internationale et d'inverser les rapports de forces.

Le président libanais de l'époque, Sleiman Frangié, prend parti en faveur de l'OLP au nom de tous les Arabes. Ce discours est considéré par beaucoup comme l'entrée du Liban dans la confrontation contre Israël, ce que nombre de libanais - en particulier parmi les chrétiens - voient d'un très mauvais œil. Le 13 avril 1975 a lieu l'accrochage entre phalangistes et palestiniens qui fait vingt-sept morts parmi ces derniers et précipite le pays dans un processus de destruction qui durera quinze ans.

Les accords de Taëf

Le 13 octobre 1990 est considéré comme la fin de la guerre qui laisse les différentes communautés exsangues. Un an auparavant, en octobre 1989, les députés libanais réunis à Taëf, en Arabie saoudite, avaient adopté un document dit d'entente nationale, sous l'égide syrienne accompagnée d'une couverture arabe et internationale quasi unanime. Près d'un demi-siècle après l'indépendance du Liban en 1943, ce document met fin à la première République libanaise mais réaménage surtout le fameux pacte national non écrit de 1943 qui, durant trente ans, a régi les relations intercommunautaires au Liban, avec leurs contradictions, leurs excès, leurs dérapages, mais aussi leurs qualités qui tiennent à la volonté de vivre ensemble exprimée par l'ensemble des communautés libanaises.

Ce document est censé gérer les nouveaux rapports des libanais avec les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, avec l'administration, ainsi qu'avec les pays voisins ; en un mot, gérer la vie quotidienne du citoyen dans ses rapports avec l'État et la société.

Il prévoit surtout un plan de désarmement progressif des milices et une révision de la constitution de 1943 pour adapter le système politique libanais au poids démographique actuel des diverses communautés. Cette réforme constitutionnelle doit aboutir aux trois points suivants :

1. Réduire les pouvoirs du président (chrétien maronite) au profit de ceux du Premier ministre (musulman sunnite) et du président de l'Assemblée (musulman chiite) ;
2. Confier le pouvoir exécutif à un conseil des ministres où les portefeuilles seront également répartis entre chrétiens et musulmans ;
3. Accroître le nombre des députés de 99 à 108, supprimant la supériorité numérique des chrétiens pour atteindre une parité entre chrétiens et musulmans.

Même si les postes clefs de l'État restent répartis confessionnellement comme par le passé, les accords de Taëf se sont traduits par une révision de la constitution libanaise, promulguée le 21 septembre 1990. Le nouveau préambule prévoit dans son paragraphe 4 la suppression graduelle du confessionnalisme politique. De son côté, l'article 95, dans sa nouvelle formulation, prévoit l'égalité politique.

Malgré les accords de Taëf, le confessionnalisme subsiste toujours au Liban, tandis qu'un nouveau déséquilibre politique pourrait surgir avec l'arrivée du Hezbollah chiite qui compte maintenant parmi les principales forces politiques organisées au Liban.

Partie III : L'irrésistible ascension du Hezbollah

"Hezbollah... est La conséquence de l'invasion israélienne au Liban en 1982"¹. C'est effectivement le 16 septembre 1982, après le déclenchement de l'opération "paix en Galilée", que les organisations de Gauche constituent un Front de la résistance nationale libanaise, rapidement rejoint par le mouvement chiite Amal, afin d'organiser la résistance contre Tsahal.

3.1 Du refus global à l'intégration

l'émergence

La genèse

C'est durant l'année 1984 que se constituent le Hezbollah (parti de Dieu) et son bras armé, la résistance islamique. Ce mouvement, fondé par le Cheikh Sobhi al-Toufayli est le fruit de la convergence de trois mouvances : le parti Dawa islamique (Parti islamiste et chiite créé en Irak à la fin des années 1950), des militants issus de la résistance palestinienne et de la gauche libanaise, et d'un courant islamiste ayant fait sécession dans le mouvement Amal.

Né dans le sillage idéologique de la révolution iranienne, parmi les populations rurales déclassées et déracinées des espaces urbains périphériques de la banlieue Sud et Est de Beyrouth, il essaima rapidement dans la Bekaa et surtout dans le sud du pays. En effet, "situé dans la même continuité géographique, le Liban Sud forme avec la Palestine une même zone culturelle et économique" d'où il résulte "une extrême sensibilité des habitants à la tragédie de 1948" et aujourd'hui une grande fermeté face à l'occupation israélienne².

¹ Interview de Hassan Nasrallah, propos recueillis par Joseph Melkane, La Revue du Liban, 20-27 mars 1999

² Walid Charara et Marina DaSilva, *résistance au Liban sud*, Le Monde diplomatique, novembre 1999

Les fondements du parti

Les fondements de la création du Hezbollah sont la lutte contre Israël, la défense des thèses de la révolution islamique, qui vient de triompher en Iran, et la promotion de l'avènement d'un régime similaire au Liban¹. Dans ce but, le Hezbollah effectue de nombreuses opérations à caractère terroriste, parfois revendiquées sous l'appellation Jihad islamique. Afin d'infléchir en sa faveur la politique des gouvernements étrangers, il s'illustre par des actions spectaculaires contre des cibles occidentales : prises d'otages, détournements d'avions et attentats dont les fameux attentats suicides qui allaient faire école, en particulier chez les Palestiniens, et forger l'image de "fous de Dieu" souvent attachée aux islamistes. Mais sa cible prioritaire reste l'occupant israélien contre lequel ses quelque 3000 miliciens mènent la résistance au sud Liban et à l'étranger. Le Hezbollah signe de nombreux attentats contre des ressortissants et des intérêts israéliens en des points très divers de la planète comme à Londres et à Buenos Aires en juillet 1994. Il joue, ou est accusé de jouer, un rôle majeur dans tous les affrontements dont le Liban devint le théâtre, particulièrement dans les prises d'otages. Le discours politique majeur de ce jeune parti est le refus global des "régimes politiques arabes corrompus", agents de "l'arrogance mondiale". Son implantation politique se fait au détriment de l'autre mouvement chiite, Amal, d'où une guerre entre eux, de 1987 à 1988, visant au contrôle de la communauté chiite libanaise.

Le Hezbollah est dès le début soutenu et financé à la fois par la Syrie et l'Iran. Pour la première, l'organisation chiite est un moyen de parvenir à la nécessaire réduction de l'influence des Etats-Unis et d'Israël afin de conserver le contrôle du Liban. Elle fait du "parti de Dieu" un instrument de sa stratégie régionale qui lui sert à fixer Israël au sud Liban. Pour l'Iran, alors en guerre contre l'Irak, le soutien au Hezbollah permet d'ouvrir un nouveau front contre les Etats Unis qui soutiennent l'Irak, tout en maintenant un discours anti-israélien, très populaire auprès des opinions publiques arabes. Téhéran utilise en outre

¹ La plate-forme du mouvement, publiée en 1985, est une parfaite illustration d'idéologie khomeyniste

le mouvement radical libanais comme relais de son influence auprès des autres mouvements islamistes.¹

La force du Hezbollah réside dans sa capacité à mobiliser les ressources spirituelles, symboliques et morales de la population pour compenser la supériorité militaire et technologique de l'occupant. *"Nous ne pouvons comprendre la prédisposition au sacrifice et au Martyr sans la lier à l'exemplarité de ceux de l'imam Hussein et les siens à Kerbala . Dans la conscience populaire, le martyre constitue une victoire sur la mort"*².

Mais le Hezbollah n'est pas qu'un mouvement de résistance, il développe les thèmes porteurs de justice sociale et de défense des opprimés. Le parti entretient un vaste réseau d'écoles, dispensaires et hôpitaux dont la fréquentation est ouverte à toutes les communautés, gratuitement ou pour un prix symbolique. Il gère de nombreuses associations à caractère social et caritatif comme l'association *el-Jarih* qui assure la rééducation physique et psychologique des blessés et organise leur réinsertion en leur offrant études ou formation professionnelles ; l'association *el-Shahid* qui a pour vocation l'assistance aux familles des Hezbollahis morts au champ d'honneur et celle des prisonniers de guerre ; ou encore l'association *Jihad et Binaa* destinée à la reconstruction ou la réhabilitation des sites détruits par les bombardements israéliens.

La libanisation

Une normalisation politique vers l'extérieur...

A partir de 1990 débute pour le Hezbollah un processus de reconversion politique connu sous le vocable de "libanisation" qui consiste à s'intégrer dans la réalité socio-politique du pays. La fin de la guerre civile et les accords Taëf créent les conditions d'un nouveau contexte régional. Le parti s'ouvre en direction des autres forces politiques : un membre du bureau politique, Ali Fayed a ainsi exprimé la philosophie politique de l'Organisation : *"le problème avec certains mouvements islamistes, c'est l'absence de vision géopolitique du monde contemporain. Ces mouvements doivent accepter l'idée du*

¹ Jean-Marc Balencie, Arnaud de le Grange, *Mondes rebelles*, Michalon, 2001

² Walid Charara et Marina Da Silva, *irrésistible ascension du Hezbollah*, Le Monde Diplomatique, janvier 2001

*pluralisme politique, de la divergence, et renoncer à la transformer en conflits antagonistes. Ils doivent aussi abandonner l'usage de la violence dans la lutte pour le pouvoir et éviter de sombrer dans la logique de la guerre civile qui menace l'unité des sociétés arabo- musulmanes"¹. En outre, la fin de la stratégie d'exportation de la révolution iranienne avec la conclusion de la guerre Iran Irak contribue au changement d'orientation politique du Hezbollah puisque le mot d'ordre "République islamique" disparaît du discours officiel : le député du Hezbollah, Abdallah Kassir, l'exprime ainsi : "*en théorie, oui c'est ce que nous espérons [transformer le Liban en République islamique], mais, en même temps, nous sommes réalistes. Au Liban, la moitié de la population est chrétienne, ce ne sera probablement jamais possible"*².*

...Comme vers l'intérieur

Enfin, l'affirmation d'un programme de politique intérieure coïncidant avec celui des partis de la gauche laïque libanaise a rendu le "parti de Dieu" mûr pour une participation aux affaires de l'État, ce qui sera fait en 1992 quand, grâce à des alliances, il fera élire huit de ses membres au Parlement. Il aura fallu pour cela considérablement diluer le message idéologique initial. Ce changement d'orientation est d'ordre stratégique et il n'est intervenu qu'après des calculs internes au mouvement. En effet, l'issue de la guerre a consacré une recomposition du paysage politique libanais qui dès lors, ne pouvait plus être modifié par l'effet des armes. "*Pour le Hezbollah, c'était tous les acquis de plus de cinq années de lutte engrangés sur le terrain des services sociaux et dans la confrontation armée contre Israël qui se trouvaient menacés. Entre la fidélité aux idéaux révolutionnaires et la préservation de l'audience que le Hezbollah avait réussi à se tailler au sein de la communauté chiïte, le choix fut rapidement fait ; le parti avait d'autant moins intérêt à tergiverser qu'il voulait être partie prenante aux succès remportés par les revendications chiïtes"*³.

¹ Walid Charara et Marina Da Silva : résistance obstinée au Liban sud, Le monde diplomatique, novembre 1999

² interview de Abdallah Kassir, recueillie par Agnès Gruda, la presse, Beyrouth, 17 novembre 2001

³ May Chartouni-Dubarry, « *Pluralisme communautaire et islamisme dans la république libanaise de Taëf* », pp 159-160 in Bassma Kodmani-Darwish (dir), « *Les Etats arabes face à la contestation islamique* », Armand Colin, décembre 1996

Ce changement de cap s'est opéré subtilement et en douceur grâce à la réalité de l'enracinement du Hezbollah au sein du tissu socio-politique libanais, mais aussi grâce au soutien et l'accompagnement du cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, présenté comme le guide spirituel du parti. Celui-ci tient une place à part au sein des autorités religieuses chiites. Il défend, en effet, la thèse controversée selon laquelle il ne peut y avoir qu'une seule source d'autorité religieuse chiite (en l'occurrence iranienne). Il a su adapter sa vision du chiisme aux réalités géopolitiques du Liban et a toujours appelé à un "accord spirituel" entre chrétiens et musulmans. Il parviendra ainsi à démontrer qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre le mode de consultation islamique et le système de démocratie représentative, ce qui permettra la conversion du Hezbollah sans tiraillements idéologiques majeurs.

La légitimation

Internationale

Le déclenchement de l'opération "raisins de la colère" a consacré la légitimation arabe et internationale de l'action de résistance du Hezbollah : son efficacité militaire, son enracinement populaire et son réalisme politique en ont fait un partenaire incontournable pour ses alliés (Iran, Syrie, Liban) comme pour nombre de puissances régionales modérées (Égypte, monarchies du golfe) ou internationales (France, Chine ou Russie).

Sur le plan intérieur

L'ampleur des exactions commises par Tsahal - bombardements, massacres délibérés de civils, destruction des infrastructures - ont scellé l'union nationale autour du Hezbollah. La vocation sociale du "parti de Dieu", par l'entremise de ses nombreuses associations de secours aux victimes, a trouvé son emploi en apportant réconfort et soutien matériel aux populations civiles touchées par la guerre. Pourtant, les résultats électoraux obtenus aux élections législatives de 1996 ne sont pas à la hauteur des espoirs que le capital de sympathie porté au crédit du parti pouvait laisser attendre. Avec neuf députés, le Hezbollah n'a gagné qu'un siège par rapport aux élections de 1992. Il faut sans doute voir

dans ce modeste résultat la conséquence de l'intervention appuyée de la Syrie contraignant le "parti de Dieu" à faire alliance avec son rival chiite Amal avec qui il entretient des relations plus que tendues depuis sa création en 1982.

Cependant, le harcèlement constant auquel est soumise l'armée israélienne de la part du Hezbollah fait cheminer chez les responsables israéliens l'idée d'un retrait sans condition qu'Ehoud Barak aurait préféré voir inscrit dans le cadre d'un accord global avec la Syrie et le Liban, mais qu'il finira par ordonner de manière unilatérale en mai 2001.

Ce jour a marqué la consécration des années de lutte du Hezbollah qui fait désormais figure de "vainqueur de Tsahal". Son action obstinée contre l'armée d'occupation israélienne au sud Liban et le rôle social qu'il a joué dans la région ont contribué, au sein de l'opinion internationale, à le faire glisser du statut d'organisation terroriste à celui d'organisation résistante porteuse d'un projet politique (Washington a rayé le Hezbollah de la liste des mouvements terroristes et l'a placé sur celle des mouvements de libération nationale, mais il a été réinscrit sur cette liste noire en 2001 à la suite des attentats du 11 septembre aux États-Unis).

3.2 Les dividendes de la paix

Le nouveau visage du parti

Une action parlementaire efficace

Le Hezbollah occupe une position originale au Liban par le fait qu'il est la seule milice qui ait échappé aux consignes de désarmement qui ont frappé les autres mouvements libanais. Il doit cette particularité à son action de résistance constante contre l'occupant israélien qui lui vaut en outre une partie de son prestige auprès de la population. Malgré la violence de ses actions passées et "l'idéologisation" extrême de son action de résistance, le Hezbollah est sans doute le parti qui, le premier au Liban, a compris et intégré les impératifs stratégiques de la paix.

Avec huit députés élus aux élections législatives des 27 août et 3 septembre 2000, le Hezbollah devient le deuxième parti représenté en nombre de députés. Avec ses quatre alliés élus sur une liste commune, il forme le bloc parlementaire "fidélité à la résistance" (*al wafa' lil muqawama*) qui semble mettre du cœur à l'ouvrage avec une ardeur surprenante : "*jamais un bloc n'avait fait preuve d'autant de sérieux et de rigueur dans son respect des règles constitutionnelles régissant la vie parlementaire*".¹ "Fidélité à la résistance" fonctionne grâce à une collaboration étroite en amont entre les députés du Hezbollah et leur parti avant chaque vote parlementaire, ce qui leur assure une cohérence politique dont ne peuvent se prévaloir d'autres partis. La cohésion, le dynamisme et la discipline interne qui les caractérisent font qu'ils fonctionnent au sein du Parlement comme une véritable force d'opposition et jouissent d'un important capital de légitimité et d'une image de bloc intègre et incorruptible.

Des structures très étoffées

Outre les nombreuses structures et associations à caractère social déjà évoquées, le Hezbollah a développé, avec le concours de la Syrie, un appareil complet et rationnel d'organes de sécurité, indépendant vis-à-vis de l'état libanais et qui a acquis son autonomie à l'égard des services iraniens de renseignements. Cet appareil de sécurité est non seulement conçu comme un organe de contre-espionnage, intérieur comme extérieur, face aux menaces israéliennes, mais également comme un moyen pour son secrétaire général, Hassan Nasrallah, d'asseoir ses propres ambitions politiques et celles de son mouvement à l'égard de l'état libanais.

Le dispositif de sécurité intérieure semble organisé en trois branches. L'une d'elles est chargée de la sécurité des personnalités et des institutions du parti, une seconde branche, chargée du contre-espionnage, est utilisée pour détecter et contrer les tentatives de recrutement menées par les services israéliens. Enfin, la sécurité militaire, essentiellement présente au Liban sud, est chargée de missions de police et de recueil du renseignement dans la zone frontalière libanaise ainsi que du suivi du dispositif militaire israélien. Ce

¹ May Chartouni-Dubarry, « *Pluralisme communautaire et islamisme dans la république libanaise de Taëf* », p 163 in Bassma Kodmani-Darwish (dir), « *Les Etats arabes face à la contestation islamique* », Armand Colin, décembre 1996

service de sécurité militaire joue un rôle central de préparation des attaques contre les implantations israéliennes de Chebaa.

Le Hezbollah semble enfin disposer d'un dispositif complet de sécurité extérieure, sous l'autorité directe de Hassan Nasrallah, qui lui permet de contrôler les communautés Hezbollahies à l'étranger.

Le positionnement politique

La politique intérieure

Sur le plan intérieur, la ligne politique d'opposition du Hezbollah n'a jamais dérivé de sa ligne initiale et il maintient sa volonté originelle de changer de l'intérieur un système dont il continue à dénoncer les carences. Dès la formation du premier gouvernement Hariri en 1992, le Hezbollah est le seul parti à refuser de lui accorder sa confiance. Depuis, son hostilité au gouvernement ne s'est pas démentie et les députés du Hezbollah font montre d'une opposition radicale et sans concession envers tous les aspects de la politique gouvernementale, intérieure comme extérieure. Dans ce positionnement politique, les thèmes premiers et toujours porteurs du Hezbollah sont toujours d'actualité. Justice sociale et défense des opprimés demeurent les leitmotiv du parti qui ne manque pas de démontrer que plus aucune communauté n'échappe au processus de paupérisation croissante et se fait donc le champion de ces thèmes rassembleurs.

Le "parti de Dieu" lutte en outre contre le retour du confessionnalisme. Les représentants officiels du Hezbollah mettent régulièrement en garde contre le retour au confessionnalisme, au sectarisme et au tribalisme : *"pouvons-nous édifier une nation digne de ce nom dans de telles conditions ? La faim, la misère, le chômage et l'analphabétisme ne distinguent pas entre un libanais et un autre et entre une communauté et une autre communauté. Nous ne pouvons édifier une patrie sur des bases tribales, comme l'est le confessionnalisme dans toute l'acception du terme. Nous ne pouvons pas non plus, édifier un État moderne et consolider nos institutions avec des slogans et des incitations confessionnelles."*¹

¹ Déclaration publique de Hassan Nasrallah, novembre 2001

Enfin, l'intérêt du Hezbollah est de torpiller, chaque fois qu'il le peut, tout accord entre le Premier ministre et le président de l'assemblée car, compte tenu de la rivalité qui l'oppose aux deux hommes, un tel accord ne pourrait se faire qu'à son détriment.

La politique extérieure

Le Hezbollah se défend d'être uniquement le bras de la Syrie et de l'Iran. Son alliance avec Damas et Téhéran ne résulte que de la conjonction des objectifs - le refoulement du sionisme - et de la crédibilité qu'il a acquise dans sa lutte armée contre l'adversaire. Le parti a ses propres objectifs de politique extérieure qu'un député résume ainsi : *"il faut que les Palestiniens aient leur état, que la Syrie retrouve le Golan et que les réfugiés palestiniens rentrent en Palestine "*¹

Le caractère incomplet du retrait israélien du sud Liban avec l'occupation continue des fermes de Chebaa, le maintien en détention d'une vingtaine de libanais en Israël, le refus du droit au retour des réfugiés palestiniens du Liban considéré comme impératif par l'État et par la population sont autant de facteurs qui incitent le Hezbollah à poursuivre son rôle militaire et sécuritaire au Liban Sud.

Fort du retrait israélien du Sud Liban et de son aura de parti résistant, le Hezbollah a pris le risque de rallumer un conflit dans le secteur des fermes de Chebaa, prouvant ainsi qu'il continue à jouer à un rôle dans la stratégie syrienne. Cette région de 20 km², occupée par Israël depuis 1967, est revendiquée par le Liban. Mais l'ONU estime qu'elle appartient à la Syrie et qu'elle n'est donc pas concernée par la résolution 425 du conseil de sécurité exigeant le retrait immédiat des troupes israéliennes de tout le territoire libanais. La situation du Hezbollah et du Liban est donc peu solide sur le plan diplomatique. Dans leur combat pour la restitution des fermes de Chebaa, ils ne bénéficient pas de la même légitimité qui leur avait permis de se gagner la sympathie de la communauté internationale pour la libération du Sud Liban.

¹ Interview du député du Hezbollah Abdallah Kassir, propos recueillis par Agnès Gruda, La Presse, 17 novembre 2001

L'action du Hezbollah revêt en outre une importance particulière avec la nouvelle Intifada palestinienne. Quelques jours après la libération du Liban Sud, Hassan Nasrallah dédiait sa victoire au peuple palestinien dans un discours prononcé à Bint Jbeil. Cette référence a renforcé, auprès des jeunes palestiniens, la conviction que la résistance armée était le meilleur moyen de venir à bout de l'occupation israélienne.

La cause palestinienne n'a jamais quitté le discours politique et idéologique du Hezbollah, et si son action s'est cantonnée au territoire libanais, il est évident qu'elle a été ressentie avec une forte dimension symbolique et pédagogique dans les territoires palestiniens. Le soutien du Hezbollah vis-à-vis des palestiniens s'est manifesté de multiples façons : la chaîne de télévision chiite El Manar, diffusée dans tout le monde arabe et dans une partie de l'Europe est, par exemple, devenue l'un des principaux relais médiatiques de l'Intifada. L'enlèvement de trois soldats israéliens par le Hezbollah en 2000 a été ressenti dans les territoires occupés comme une marque de soutien et de nombreux manifestants palestiniens ont défilé, porteurs de drapeaux du parti et de portraits de Hassan Nasrallah.

Bien qu'il ne soit pas avéré que des membres du Hezbollah participent activement au soulèvement palestinien, il est incontestable que la référence libanaise galvanise les combattants de la nouvelle Intifada.

Les perspectives

Une activité militaire compromise ?

Après les attentats du onze septembre et les pressions exercées par les États-Unis sur la Syrie et l'Iran, la situation du Hezbollah et en particulier de sa branche armée devient précaire.

En effet, devant les risques d'escalade que présenterait une action contre l'État hébreu, Damas, en liaison avec Téhéran, aurait demandé au Hezbollah d'éviter toute action sur la frontière Libano-israélienne susceptible de fournir le prétexte à des représailles. En outre, il semble que Téhéran envisage de modifier la nature de son soutien financier au

Hezbollah en s'acheminant vers une forme de financement privilégiant la participation du "parti de Dieu" aux opérations économiques menées par l'Iran au Liban, moyennant juste rétribution...

La perspective de ces évolutions inquiète le Hezbollah qui redoute de ne pouvoir faire face à ses besoins financiers. Il ne pourrait en effet plus, dans ce contexte, compter sur des revenus stables et devrait s'investir davantage dans le domaine commercial, afin de parvenir à un autofinancement du mouvement.

Un recentrage sur le domaine politique ?

Lors d'une réunion des principaux dirigeants du Hezbollah, à la fin du mois de novembre 2001, Hassan Nasrallah, après avoir confirmé la demande de Téhéran de suspendre les opérations militaires, a également insisté sur la nécessité pour le Mouvement de définir un véritable programme politique et proposé, à cette fin, la création d'un comité. Toutefois, le secrétaire général du Hezbollah a affirmé que l'évacuation du secteur de Chebaa par Israël, la libération des prisonniers libanais et le soutien au HAMAS et au mouvement du Jihad islamique palestinien (MJIP) demeuraient les objectifs prioritaires du parti. Il cherche sans doute par là à préserver l'image du mouvement auprès de ses combattants et de ses militants. Les dirigeants du Hezbollah doivent cependant certainement être conscients que leur discours ne peut désormais plus se fonder uniquement sur cet argument et qu'ils devront sans doute envisager, si les pressions internationales le leur imposent, de restreindre leur action au seul domaine politique et de dissoudre leur composante armée.

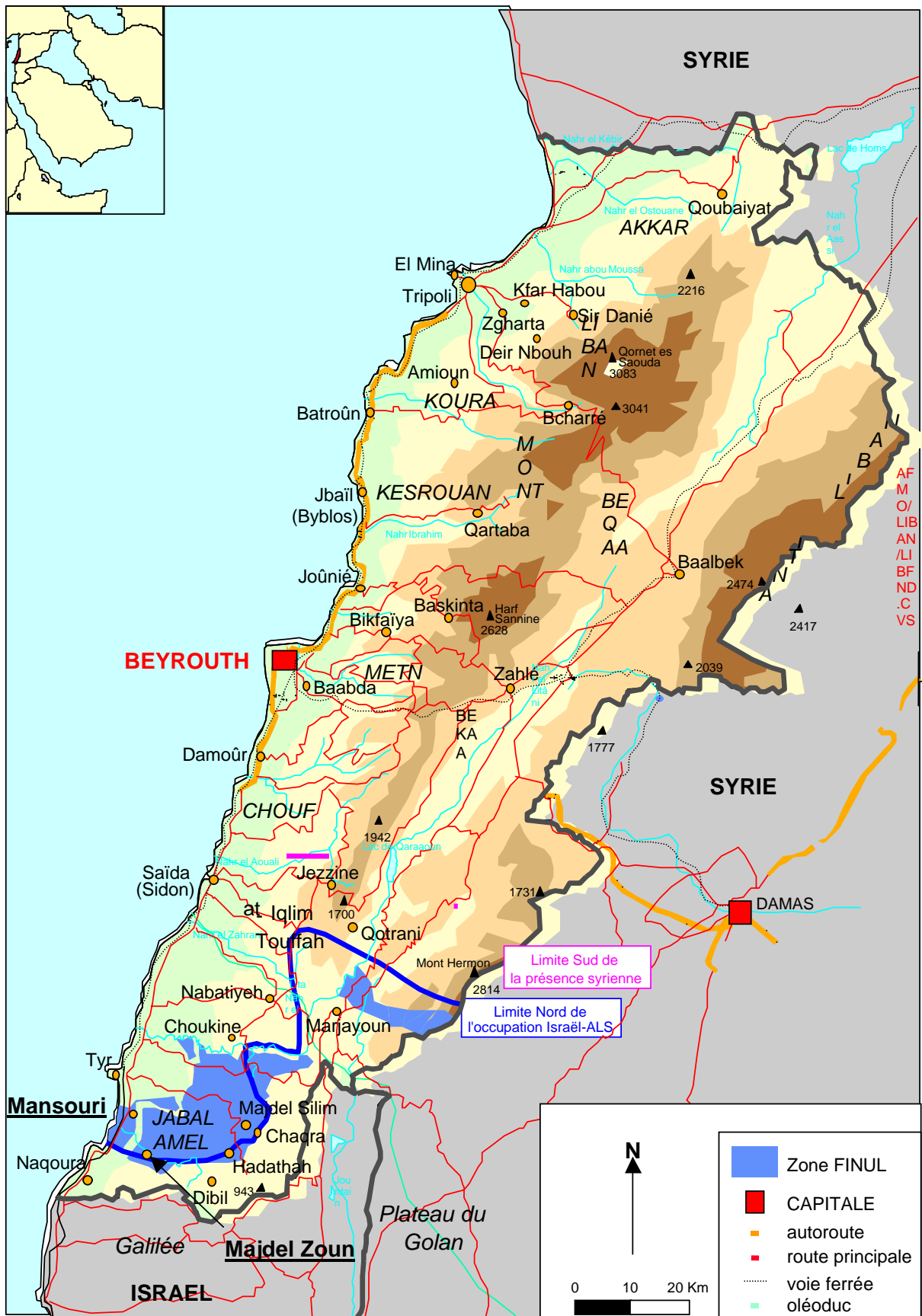
CONCLUSION :

Longtemps minoritaires sur la scène politique libanaise, les chiites prennent, depuis la guerre civile, leur revanche sur des siècles de persécutions en accédant enfin au partage du pouvoir.

Cette perspective, rendue possible par une augmentation démographique forte alliée à la prise de conscience d'une identité collective, est le fait du mouvement Amal et du Hezbollah qui sont devenus des acteurs géopolitiques incontournables au Liban.

En troquant son attitude subversive et violente à l'égard de l'Etat libanais contre une opposition, légale mais sans compromission, au gouvernement de Rafic Hariri, tout en poursuivant son action de résistance armée contre Israël, le Hezbollah a réussi à préserver son image et son crédit en tant que parti contestataire. Le pragmatisme et l'intelligence politique dont ont fait preuve ses dirigeants à cette occasion, dote le Hezbollah d'un avantage certain à l'heure où, après les bouleversements géopolitiques survenus consécutivement aux attentats du 11 septembre, le « parti de Dieu » risque de voir l'appui de ses protecteurs naturels – l'Iran et la Syrie – se modifier sensiblement.

LE LIBAN



EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE COMPARATIVE

Répartition ethnolinguistique ¹:	%
Arabes	94,9%
Arméniens	4,1%
Autres	1%

Répartition par religion ² :	%
Musulmans	60% - 32% : chiites 21% : sunnites 6% : druzes
Chrétiens	40% - 25% : maronites - 7% : grecs orthodoxes - 5% : arméniens

¹ Encyclopédie Hachette, 1995

² Institut du Monde Arabe, 2000

Evolution démographique¹

1932		1984	
MARONITES	230 000	MARONITES	900 000
GRECQUES O.	75 000	GRECQUES O.	250 000
GRECQUES C.	45 000	GRECQUES C.	150 000
TOTAL CHRETIENS	402000	TOTAL CHRETIENS	1 500 000
SUNNITES	175 000	SUNNITES	750 000
CHIITES	150 000	CHIITES	1 100 000
DRUZES	53 000	DRUZES	200 000
TOTAL MUSULMANS	380 000	TOTAL MUSULMANS	2 000 000
TOTAL	785 000	TOTAL	3 500 000

¹ Que sais-je, « *Le Liban* »

Résolution 242 du 19 mars 1978¹

"Le Conseil de sécurité,

Exprimant l'inquiétude que continue de lui causer la grave situation au Moyen-Orient,
Soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition de territoire par la guerre et la nécessité d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque Etat de la région de vivre en sécurité,

Soulignant en outre que tous les Etats Membres, en acceptant la Charte des Nations Unies, ont contracté l'engagement d'agir conformément à l'Article 2 de la Charte,

1. Affirme que l'accomplissement des principes de la Charte exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants :

- retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit;
- cessation de toutes assertions de belligérance ou de tous états de belligérance et respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque Etat de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues à l'abri de menaces ou d'actes de force;

2. Affirme en outre la nécessité

- de garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région;
- de réaliser un juste règlement du problème des réfugiés;
- de garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de chaque Etat de la région, par des mesures comprenant la création de zones démilitarisées;

3. Prie le Secrétaire général de désigner un représentant spécial pour se rendre au Moyen-Orient afin d'y établir et d'y maintenir des rapports avec les Etats intéressés en vue de favoriser un accord et de seconder les efforts tendant à aboutir à un règlement pacifique et accepté, conformément aux dispositions et aux principes de la présente résolution;

4. Prie le Secrétaire général de présenter aussitôt que possible au Conseil de sécurité un rapport d'activité sur les efforts du représentant spécial."

Adoptée à l'unanimité à la 1382^{ème} séance le 22 novembre 1967.

¹ La résolution 242 est celle qui a été la plus discutée. Ceci provient de l'ambiguïté née d'une subtile différence entre les textes anglais et français (tous deux officiels) qui parlent de retrait "des" territoires occupés en français et "from territories occupied" en anglais. Les gouvernants israéliens veulent seulement prendre en compte cette dernière version parce que dans une acception limitative elle leur permettrait éventuellement de conserver certains territoires occupés

Résolution 425 du 19 mars 1978

Demandant à Israël de cesser immédiatement son action militaire contre l'intégrité territoriale du Liban et de retirer sans délai ses forces de tout le territoire libanais,

Le Conseil de sécurité,

Prenant note des lettres du représentant permanent du Liban (S/12 600 et S/12 606) et du Représentant permanent d'Israël (S/12 607),

Ayant entendu les déclarations des Représentants permanents du Liban et d'Israël,

Gravement préoccupé par la détérioration de la situation au Moyen-Orient et ses conséquences pour le maintien de la paix internationale,

Convaincu que la présente situation entrave l'instauration d'une juste paix au Moyen-Orient,

- 1- Demande que soient strictement respectées l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues ;
- 2- Demande à Israël de cesser immédiatement son action militaire contre l'intégrité territoriale du Liban et de retirer sans délai ses forces de tout le territoire libanais ;
- 3- Décide, compte tenu de la demande du gouvernement libanais, d'établir immédiatement sous son autorité une force intérimaire des Nations unies pour le sud-Liban aux fins de confirmer le retrait des forces israéliennes, de rétablir la paix et la sécurité internationales et d'aider le gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité effective dans la région, cette force étant composée de personnels fournis par des Etats membres de l'Organisation des Nations unies ;
- 4- Prie le Secrétaire général de lui faire rapport dans les vingt-quatre heures sur l'application de la présente Résolution

Cette résolution a été adoptée à la 2074^{ème} séance.

Se sont déclarés pour : 12 (Bolivie, Canada, USA, France, Gabon, Inde, Koweït, Maurice, Nigeria, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Venezuela).

Se sont abstenus : 2 (Tchécoslovaquie, URSS)

Résolution 426 du 19 mars 1978

Appuyant le rapport du Secrétaire général sur l'application de la Résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité,

Le Conseil de sécurité,

- 5- Approuve le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité, contenu dans le document S/12 611, en date du 19 mars 1978 ;
- 6- Décide que la Force sera constituée conformément au rapport susmentionné pour une période initiale de six mois et qu'elle continuera par la suite à fonctionner, si besoin est, à condition que le Conseil de sécurité le décide.

Cette résolution a été adoptée à la 2075^{ème} séance.

Se sont déclarés pour : 12 (Bolivie, Canada, USA, France, Gabon, Inde, Koweït, Maurice, Nigeria, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Venezuela).

Se sont abstenus : 2 (Tchécoslovaquie, URSS)

BIBLIOGRAPHIE :

Textes réglementaires

Constitution du Liban du 26 mai 1926, modifiée par des lois constitutionnelles en 1927,1929, 1943, 1947, 1976 et 1990.

Ouvrages

Chauprade A., *Introduction à l'analyse géopolitique*, 1999

Balencie JM, de le Grange A., *Mondes rebelles*, Michalon, 2001

Corm G., *Liban, les guerres de l'Europe et de l'Orient*, Gallimard, 1992

Kodmani-Darwish B, Chartouni-Dubarry M., *Les Etats arabes face à la contestation islamiste*, Armand Colin, 1996

Lamchichi A., *L'islamisme politique*.,L'harmattan, 2001

Planhol X. de., *Minorités en Islam*, Flammarion, 1997

Thual F., *Géopolitique du chiisme*, Arléa, 2001

Que sais-je, *Le Liban*

Rapports

Rapport 111 du Sénat, *Quel avenir pour le Liban ?*, 1996

Rapport 49 du Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Paix et d'Etudes Stratégiques, *La longue marche du Hezbollah : du refus global à l'intégration*, mars 2000

Articles

La Revue du Liban, *Entretien avec le ministre des affaires étrangères (Amal) Ayoub Hmayed*, 1984

Interview de Hassan Nasrallah, propos recueillis par Joseph Melkane, La Revue du Liban, 20-27 mars 1999

Le Monde diplomatique, *Résistance obstinée au Liban Sud*, novembre 1999

Libération, *La mue du Hezbollah*, Antoine Basbous, 29 février 2000

Walid Charara et Marina Da Silva, *irrésistible ascension du Hezbollah*, Le Monde Diplomatique, janvier 2001

Revue de géopolitique N°73, *La désacralisation de l'islamisme*, Olivier Roy, mars 2001

Interview de Abdallah Kassir, recueillie par Agnès Gruda, la presse, Beyrouth, 17 novembre 2001

Sites Internet

[www. Imarabe.org/](http://www.Imarabe.org/) Site de l'institut du Monde Arabe

[www. Hizbollah.org/](http://www.Hizbollah.org/) Site officiel du Hezbollah

[www. Encyclo.wanadoo.fr/](http://www.Encyclo.wanadoo.fr/) Encyclopédie

[www. Intelligenceonline.fr/](http://www.Intelligenceonline.fr/) Site d'informations stratégiques globales

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
PARTIE I : LE LIBAN : TERRE DE CONTRASTES.....	2
1.1 Une histoire très mouvementée.....	2
La succession des civilisations.....	2
Des Phéniciens aux Grecs	2
De la domination grecque aux croisades	3
La période ottomane et le mandat français	4
De l'indépendance à la guerre civile	5
L'indépendance de 1946.....	5
Les crises politiques	5
La guerre civile.....	7
L'intervention israélienne.....	7
De l'opération Paix en Galilée à la guerre de libération.....	8
Depuis les accords de Taëf.....	10
Le retrait de l'armée israélienne du Liban sud.....	11
1.2 Géographie et économie	11
La géographie physique.....	11
Relief.....	11
Hydrographie.....	12
Climat et végétation	13
Economie.....	13
Agriculture	13
Services	14
Transports.....	14
Peuplement et espace.....	15
La répartition spatiale.....	15
Les villes	15
Le Liban "hors du Liban"	16
PARTIE II : UNE TERRE MULTI-CONFESSIONNELLE ET MULTI-ETHNIQUE.....	18
2.1 Les principales communautés	18
Les communautés chrétiennes	19
Les maronites	19
Les Grecs orthodoxes et catholiques	20
Les autres communautés chrétiennes.....	20
Les communautés musulmanes.....	21
Les sunnites.....	21
Les Druzes.....	22
Les chiites	23
2.2 les interactions intercommunautaires.....	25
Le temps de l'équilibre.....	25
Les immigrations successives.....	25
Les équilibres	26
L'intervention occidentale et le confessionnalisme.....	27
Les événements de 1860.....	28
Le règlement politique de la crise : le confessionnalisme	28
La rupture	29
Vers la guerre civile	29
Les accords de Taëf.....	31
PARTIE III : L'IRRESISTIBLE ASCENSION DU HEZBOLLAH.....	33
3.1 Du refus global à l'intégration	33
l'émergence	33
La genèse.....	33
Les fondements du parti	34
La libanisation	35
Une normalisation politique vers l'extérieur... ..	35
...Comme vers l'intérieur.....	36
La légitimation.....	37
Internationale.....	37

Sur le plan intérieur	37
3.2 Les dividendes de la paix	38
Le nouveau visage du parti	38
Une action parlementaire efficace	38
Des structures très étoffées	39
Le positionnement politique	40
La politique intérieure	40
La politique extérieure.....	41
Les perspectives.....	42
Une activité militaire compromise ?.....	42
Un recentrage sur le domaine politique ?	43
CONCLUSION :	44
ANNEXES	45
BIBLIOGRAPHIE :	51